

## INJEP NOTES & RAPPORTS

■ **Juin 2024**  
■ INJEPR-2024/12

# Mesurer la mobilité internationale des jeunes

Note méthodologique à partir du  
baromètre DJEPVA sur la jeunesse

## ÉTUDES ET RECHERCHE

■ Arthur THOMAS, Sandra HOIBIAN,  
Charlotte MILLOT (CREDOC)



**Mesurer la mobilité internationale  
des jeunes**  
**Note méthodologique à partir du  
baromètre DJEPVA sur la jeunesse**

*Arthur Thomas, Sandra Hoibian, Charlotte Millot (CREDOC)*

### Pour citer ce document

THOMAS A., HOIBIAN S., MILLOT M. (CREDOC), 2024, *Mesurer la mobilité internationale des jeunes. Note méthodologique à partir du baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, INJEP Notes & rapports.

---

# SOMMAIRE

<b>SYNTHÈSE.....</b>	<b>5</b>
<b>I. QUANTIFIER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES : ENJEUX ET DIFFICULTÉS ....</b>	<b>7</b>
La mesure de la mobilité internationale dans le baromètre DJEPVA sur la jeunesse.....	7
Une absence de données couvrant le champ visé.....	8
<b>II. COMPARAISON DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE GÉNÉRATION DU CEREQ ET DU BAROMÈTRE SUR LA JEUNESSE, À DÉFINITION, CHAMP ET PÉRIODE COMPARABLES.</b>	<b>11</b>
Prise en compte des différences de questionnaire.....	12
Analyse des différences de population cible (champ) entre les deux enquêtes.....	12
Caractéristiques sociodémographiques des répondants.....	13
Réduction du champ, score de propension et <i>matching</i> .....	14
<b>III. ENQUÊTES ET SOURCES D'ERREURS POSSIBLES.....</b>	<b>18</b>
Les erreurs de couverture.....	18
Les erreurs de non-réponse .....	19
Les erreurs de traitement.....	19
Les erreurs de mesure .....	20
<b>IV. FORMULATION DES QUESTIONS ET VARIABILITÉ DES RÉPONSES.....</b>	<b>21</b>
Une proportion importante de réponses hors champ dans le module 2.....	23
Des séjours pour motif de vacances comptabilisés parmi les mobilités internationales.....	23
Voyages scolaires et séjours linguistiques, à la frontière entre vacances et séjour d'étude ? .....	26
Les motifs de départ .....	26
Des différences selon le genre, l'âge, le diplôme et le lieu de résidence constatées dans les deux modules.....	29
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXE. QUESTIONNAIRE « AD HOC » SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES.....</b>	<b>35</b>



## Synthèse

### Principaux objectifs de la note méthodologique :

- faire le point sur la mesure de mobilité internationale à partir du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, en recherchant des indicateurs comparables dans d'autres enquêtes ;
- passer en revue les différents risques d'erreurs et les impacts des différents choix méthodologiques sur l'indicateur de mobilité internationale ;
- proposer des pistes pour améliorer la mesure de la mobilité internationale des jeunes dans le baromètre.

### Constats

- Dès 2016, des écarts de mesure de la mobilité internationale sont observés entre l'enquête du baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisée en ligne (31 % sans pondération en 2016) et l'enquête Conditions de vie et aspirations conduite par le CRÉDOC en face à face (17 % en 2016). Le choix est donc fait de redresser le taux de mobilité obtenu dans le baromètre jeunesse sur la base du taux observé dans l'enquête Conditions de vie aspirations. Mais un tel redressement n'est plus possible à partir de 2021, la pandémie de la Covid-19 ayant entraîné un changement de modalité de collecte de l'enquête Conditions de vie et aspirations, passant du face-à-face à une interrogation en ligne.
- Aucune enquête de la statistique publique ne permet d'approcher la mesure de la mobilité internationale (pour un motif d'études, d'emploi, de volontariat/bénévolat) telle que définie dans le baromètre jeunesse (et couvrant le même champ que le baromètre). Toutefois, les résultats de l'enquête « Génération 2017 » du CÉREQ (2020) sur les jeunes sortis du système scolaire durant l'année 2016-2017 indiquent que 17 % des jeunes ont séjourné à l'étranger plus de deux semaines (hors vacances et activités de loisirs) pendant leurs études dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

### Résumé de la méthodologie mise en œuvre

- 1. Comparaison de l'enquête Génération 2013 avec l'enquête baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016 afin de tester l'effet du mode de recueil (téléphone *versus* en ligne) sur l'estimation du taux de mobilité internationale :**
  - Dans cette note, le choix est fait de comparer les résultats de l'enquête Génération 2013 menée en 2016 par téléphone (champ : +/- 18-30 ans primo-sortants des études) avec le baromètre jeunesse menée en 2016 en ligne (champ : 18-30 ans). Les caractéristiques sociodémographiques des deux populations sont très différentes par définition (même après pondération).
  - Pour ce faire, un indicateur de mobilité, qui s'approche au plus près de celui du baromètre, a tout d'abord été construit à partir de l'enquête Génération 2013. Les taux obtenus varient entre 16 et 26 % selon la définition retenue. Le champ de l'enquête Génération 2013 a ensuite été réduit aux 18-30 ans, et le champ du baromètre jeunesse a été restreint aux jeunes ayant, au moment de

l'enquête, un âge égal à l'âge moyen d'obtention du plus haut diplôme qu'ils possèdent. Enfin, un appariement (*matching*) basé sur le score de propension est mis en œuvre.

- Au final, pour les diplômés sortis d'étude, le baromètre jeunesse semble surestimer la mobilité internationale (+21 points) comparativement à l'enquête Génération 2013.

## **2. Identification des biais susceptibles d'affecter la mesure de la mobilité internationale :**

- Une réflexion est menée sur les biais pouvant conduire à une sous-estimation ou une surestimation du taux de mobilité : erreurs de couverture liées entre autres à l'illectronisme ; erreurs de mesure liées à l'effet de mémoire, à la formulation des questions, etc.

## **3. Réalisation d'une enquête *ad hoc* pour tester les éventuelles erreurs de mesure liées à la formulation des questions :**

- Une enquête *ad hoc* consacrée à la mobilité internationale a été réalisée en juillet 2023, en ligne, auprès d'un échantillon représentatif de 1 024 jeunes âgés de 15 à 30 ans, résidant en France métropolitaine.
- Pour contrôler les effets de la formulation des questions, la moitié des répondants ont répondu à un module « mobilité internationale » dans lequel les questions sur la mobilité ont été reformulées (nommé « module détaillé » ou « module 1 ») ; et l'autre moitié des répondants ont répondu à un module reprenant la question initiale du baromètre complétée de quelques questions (nommé « module de contrôle » ou « module 2 »).
- Selon le module 2, le taux de mobilité internationale est de 47 %. Mais après recodage, le taux est finalement estimé à 40 % (les séjours pour motif de vacances ayant été retirés), puis à 20 % (les séjours pour lesquels la durée et/la temporalité sont invalides ayant été retirés). En somme, la moitié des réponses sont hors champ.
- Selon le module 1, le taux de mobilité est de 26 % : soit +6 points par rapport au taux de mobilité évalué à partir du module 2. L'auteur et les autrices soulignent que le module 2 ne tiendrait pas compte d'une partie des voyages scolaires et des séjours linguistiques.
- Les taux de mobilité issus des modules 1 et 2 sont enfin détaillés selon le sexe, les tranches d'âge, le lieu d'habitation et le niveau de diplôme : les mobilités sont plus nombreuses chez les hommes, les 18-24 ans, dans les zones d'habitation les plus denses ainsi que chez les bacheliers.

## **Conclusion et recommandations formulées par le CRÉDOC**

- Le biais de mesure introduit par la formulation des questions est celui qui engendre le plus de variation dans l'estimation du taux de mobilité internationale.
- Afin d'améliorer la mesure de la mobilité, l'auteur et les autrices suggèrent ainsi : d'introduire trois courtes questions sur chacune des composantes de la définition de la mobilité internationale (motif, durée, horizon temporel) ; d'intégrer une liste plus détaillée d'items (7 à 9) pour enregistrer avec davantage de précisions les comportements des jeunes, en les aidant à se remémorer et à différencier les types de séjours ; et de clarifier le périmètre des motifs de la mobilité, en particulier les séjours linguistiques qui peuvent être assimilés à des vacances.

## I. Quantifier la mobilité internationale des jeunes : enjeux et difficultés

La mobilité internationale est un enjeu majeur pour les politiques publiques de jeunesse. Elle permet aux jeunes de développer leurs compétences, leur ouverture au monde, leur citoyenneté et leur employabilité. La mobilité des jeunes au sein de l'Union européenne est également un levier pour renforcer la coopération entre les acteurs de la jeunesse, les institutions, les associations et les entreprises, aux niveaux local, national et européen. Des programmes européens tels qu'Erasmus+ ou le Corps européen de solidarité, tout comme d'autres formes de volontariat à l'international (chantiers de jeunes, volontariat de solidarité internationale, etc.), offrent des opportunités de mobilité variées et accessibles à tous les jeunes, quels que soient leur parcours, leur niveau d'études ou leur situation socio-économique. La mobilité européenne et plus généralement internationale est donc un axe stratégique des politiques publiques de jeunesse, qui vise à favoriser l'inclusion, la participation et l'émancipation des jeunes dans la société.

### La mesure de la mobilité internationale dans le baromètre DJEPVA sur la jeunesse

Depuis 2016, le baromètre DJEPVA sur la jeunesse intègre un indicateur mesurant **la proportion de jeunes au sein de la population résidant en France métropolitaine ayant séjourné à l'étranger pendant au moins 15 jours consécutifs, pour un motif autre que des vacances, au cours des cinq dernières années<sup>1</sup>.**

L'indicateur intègre donc les séjours réalisés dans le cadre scolaire, mais aussi professionnel, ainsi que le bénévolat.

Dès la première édition en 2016, le baromètre sur la jeunesse – réalisé en ligne auprès d'environ 4 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans – donne, sans redressement ou retraitement, un taux de 31 % de jeunes concernés. Comparativement, à la même période, l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC, réalisée en face à face, avec la même question posée, mais sur un échantillon plus restreint de jeunes (environ 400 personnes), donnait un taux bien inférieur (17 %). Le mode de passation de l'enquête constitue certainement un élément explicatif de cet écart de mesure. Les travaux CRÉDOC-INED de 2015<sup>2</sup> avaient d'ailleurs mis en évidence une surreprésentation des profils plus diplômés, avec pratiques de loisirs (vacances, cinéma, etc.) plus diversifiées dans les panels en ligne, malgré la mise en place de quotas et redressement.

Aussi, afin de corriger cette distorsion, il a été décidé de redresser, dès 2016, le taux de mobilité internationale obtenu dans le baromètre en ligne sur la base du taux observé dans l'enquête Conditions

<sup>1</sup> La question posée dans le baromètre sur la jeunesse est la suivante : « Au cours des 5 dernières années, êtes-vous parti(e) à l'étranger, pour une période de plus de 15 jours consécutifs, en dehors de vos vacances (pour vos études, votre travail, faire du bénévolat...) ? »

<sup>2</sup> Croutte P., Daudey E., Hoibian S., Legleye S., Charrance G., 2015, *Une approche de l'effet du passage sur Internet d'une enquête en population générale*, Cahier de recherche CRÉDOC n° 323.

de vie et aspirations du CRÉDOC, réalisée chaque année en face à face. Cependant un tel redressement n'a plus été possible à partir de 2021, la pandémie de la Covid-19 ayant entraîné un changement de modalité de collecte de l'enquête Conditions de vie et aspirations, passant du face-à-face à une interrogation en ligne.

En 2023, selon le baromètre DJEPVA sur la jeunesse, **37 %<sup>3</sup> des jeunes âgés 18-30 ans** auraient effectué un séjour à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours consécutifs au cours des cinq dernières années, hors vacances. Dans le détail :

- 17 % se seraient expatriés pour des raisons professionnelles (faire un stage professionnel, un apprentissage ou rechercher un emploi, occuper un emploi) ;
- 11 % des jeunes auraient séjourné à l'étranger pour poursuivre leurs études ;
- 7 % déclarent avoir effectué une mission de volontariat ou bénévolat ;
- 6 % citent une autre raison – en réalité très souvent des départs dans le cadre de vacances, donc hors champ visé (le motif est demandé dans un champ de saisie libre : « autre raison, précisez »).

Malgré les corrections ainsi apportées aux données, l'indicateur de mesure de la mobilité semble conserver un niveau anormalement haut qui interroge sur l'exactitude de la mesure opérée à partir du baromètre sur la jeunesse.

La présente note tente d'apporter des éléments de réponses à ce questionnement en faisant **le point sur la mesure** de la mobilité internationale des jeunes : d'une part en confrontant et comparant les indicateurs du baromètre jeunesse à ceux issus d'autres sources d'enquête disponibles, d'autre part en passant en revue **les différents risques d'erreur** et impacts des différents choix méthodologiques sur l'indicateur obtenu au travers du baromètre.

**In fine, quelques pistes pour améliorer la mesure** de la mobilité seront proposées.

## Une absence de données couvrant le champ visé

Les différentes sources de données, qui appréhendent la mobilité internationale des jeunes résidant sur le territoire français, offrent des regards partiels selon la finalité ou le cadre dans lequel celle-ci s'opère.

**Concernant les séjours réalisés au cours des études**, les estimations varient ainsi entre **4 % et 17 % des jeunes** :

- **L'enquête Génération 2017 du CEREQ**, menée en 2020, s'intéresse aux séjours effectués au cours des études. Le champ est différent de celui du baromètre jeunesse étant donné que l'enquête interroge les jeunes sortis du système éducatif depuis 3 ans et n'inclut donc ni les étudiants ou élèves, ni les personnes de moins de 30 ans ayant terminé leurs études depuis plus longtemps.

Par conséquent, il est difficile d'anticiper précisément, sans analyse statistique poussée, dans quel sens cette différence de champ influe sur le différentiel des résultats. Pour autant, on peut à ce stade faire l'hypothèse que limiter le champ aux séjours pendant les études sous-estime la mobilité internationale des jeunes.

<sup>3</sup> Il s'agit du taux brut (sans redressement sur la base du taux observé dans l'enquête CRÉDOC).

Si l'on opère une première analyse pour se positionner sur un horizon de temps comparable avec le baromètre sur la jeunesse, les résultats de l'enquête Génération 2017<sup>4</sup> sur les jeunes sortis du système scolaire durant l'année 2016-2017 indiquent que **17 %** des jeunes<sup>5</sup> ont séjourné à l'étranger plus de deux semaines (hors vacances et activités de loisirs) pendant leurs études dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

- Selon l'**Eurobaromètre Flash mobilité des jeunes**<sup>6</sup>, en 2015, **14 %** des Français de 15-30 ans sont déjà allés au moins une fois à l'étranger dans un **but d'apprentissage ou de formation**. Toutefois, l'indicateur estimé ne tient pas compte de la durée du séjour ni de l'antériorité du séjour (au cours des cinq dernières années).
- Les données **Erasmus**<sup>7</sup> décomptent environ 350 000 bénéficiaires d'une mobilité financée par Erasmus+ en Europe ou hors d'Europe au départ de la France pour un motif de stage ou d'étude durant la période qui s'étend de 2014 à 2020. Cela représente environ 58 000 séjours en moyenne par an, ce qui concernerait 6 % des jeunes d'une génération (en formulant l'hypothèse d'une seule mobilité Erasmus par élève concerné au cours de son parcours).
- Le service statistique de l'**UNESCO**<sup>8</sup> a calculé un taux de mobilité des **étudiants français scolarisés dans le supérieur à l'étranger** de **4 %** (soit environ 106 000 jeunes concernés).

C'est également l'ordre de grandeur estimé par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (**DEPP**)<sup>9</sup>: qui décompte, en 2019-2020, 108 700 étudiants français en mobilité internationale.

Notons que la notion d'enseignement supérieur n'est pas évoquée dans le baromètre sur la jeunesse. Le champ du baromètre est donc plus large – il inclut les mobilités réalisées dans *l'enseignement secondaire (général ou professionnel)*.

Ajoutons qu'aucune source de données ne mesure, à notre connaissance, le nombre d'élèves ayant mené une scolarité ou une partie de scolarité à l'étranger au **collège, ou lycée**.

En ce qui concerne les séjours des jeunes à l'étranger en lien avec leur **vie professionnelle, peu de données sont disponibles**. En effet, Il n'existe pas de données chiffrées sur :

- le nombre de jeunes partis à l'étranger plus de 15 jours pour **chercher un emploi** ;
- ni sur les jeunes ayant réalisé une **expérience professionnelle (CDD, CDI)** à l'étranger de plus de 15 jours.

En revanche, pour les stages, il existe des données Erasmus sur les mobilités de stage financées par le programme, qui recense 37 843 stages à l'étranger en 2018-2019<sup>10</sup>.

<sup>4</sup> Le Bayon F., Dabet G., Joseph O., Olaria M. (coord.), 2022, *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017. Résultats de l'enquête 2020*, p. 26 [\[en ligne\]](#).

<sup>5</sup> Calcul CREDOC à partir de la base de données de l'enquête « Génération 2017 ».

<sup>6</sup> [Eurobaromètre Flash 319 : Les jeunes en mouvement - Data Europa EU](#)

<sup>7</sup> « Erasmus+ en 10 chiffres », 2023, [Touteurope.eu \[en ligne\]](#)

<sup>8</sup> UNESCO UIS, 2023, « La mobilité des étudiants internationaux ».

<sup>9</sup> Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), 2023, *Repères et références statistiques 2023, enseignements • formation • recherche*, p. 192-193.

<sup>10</sup> <https://www.staterasmus.fr/index.php>

S'agissant du volontariat, selon Business France<sup>11</sup>, environ 10 500 jeunes sont actuellement en volontariat international en entreprise (VIE). En formulant l'hypothèse que le VIE dure 12 mois en moyenne et sachant que l'effectif des jeunes (18-28 ans) pouvant bénéficier de ce type de mobilité est de 8,4 millions (soit un peu plus de 760 000 jeunes en moyenne par année de naissance), on peut estimer que le VIE ne concerne pas plus de 1 % des jeunes<sup>12</sup>.

Enfin, concernant le bénévolat, **il n'existe pas, à notre connaissance, de données** permettant d'évaluer la proportion de jeunes partis à l'étranger pour un motif de bénévolat.

En définitive, aucune source de données ne permet d'évaluer de manière parfaite la part des jeunes ayant effectué une mobilité à l'étranger dans plusieurs cadres (scolarité et/ou emploi et/ou bénévolat). Les différences de champ d'observation ou de public interrogé ne permettent ainsi aucune comparaison rigoureuse entre les indicateurs produits par chacune des enquêtes disponibles.

Cela ne permet donc pas, à ce jour, de mettre pleinement en perspective ni d'évaluer la qualité de la mesure de la mobilité des jeunes réalisée lors des précédentes éditions du baromètre sur la jeunesse. En outre, il existe des domaines couverts par le baromètre pour lesquels il n'existe pas de données de comparaison (départ pour motif d'emploi, bénévolat, etc.). Enfin, les contours de la mobilité internationale – motifs de départ, population concernée ou encore l'horizon de temps – diffèrent fortement d'une étude à l'autre, rendant compliqué l'exercice de comparaison sans retraitement statistique poussé.

---

<sup>11</sup> Mon Volontariat International : site officiel du volontariat international en entreprise (VIE) et du volontariat international en administration (VIA) [businessfrance.fr].

<sup>12</sup> Obtenu en divisant le nombre de VIE en cours par le nombre de jeunes éligibles au dispositif par année de naissance.

## II. Comparaison des résultats de l'enquête Génération du CEREQ et du baromètre sur la jeunesse, à définition, champ et période comparables

Malgré les différences et difficultés de mesure précédemment identifiées, nous tentons néanmoins ici de comparer - à champ, définition et période similaires - l'enquête Génération du CEREQ et l'enquête du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, dans le but d'établir l'existence réelle ou non d'écart entre les taux de mobilité internationale.

L'enquête Génération étant réalisée à un rythme triennal, le choix a été fait de retenir pour la comparaison le millésime 2013 (interrogation en 2016). Pour que l'analyse se fasse à période constante (les taux de mobilité internationale pouvant évoluer au cours du temps), la comparaison a été conduite à partir du baromètre sur la jeunesse de 2016.

**L'enquête Génération 2013** a fait l'objet d'une collecte au printemps 2016. La population ciblée est celle des jeunes sortis du système éducatif en France, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2012-2013. Un échantillon d'environ **20 000 jeunes, représentatif des primo-sortants du système éducatif**<sup>13</sup>, a été interrogé sur son parcours scolaire et ses débuts dans la vie active. Le dispositif « Génération » propose un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient le parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Pour la Génération 2013, le protocole de collecte est un **protocole monomode téléphonique**, avec envoi de courriers/emails au démarrage de l'enquête<sup>14</sup>.

**L'enquête du baromètre DJEPVA sur la jeunesse** a été réalisée **en ligne**, entre décembre 2015 et janvier 2016, auprès d'un échantillon d'environ **4 000 jeunes** représentatif de la population des **18-30 ans**, selon la méthode des quotas<sup>15</sup>. Les quotas nationaux (région, taille d'agglomération, âge, sexe, niveau de diplôme, situation d'activité) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité) sont extraits du dernier recensement en date au moment de l'enquête de l'INSEE (2012). Le baromètre ayant commencé en 2016, il s'agit donc de l'année d'enquête la plus proche de l'enquête Génération 2013.

<sup>13</sup> Plusieurs caractéristiques cumulatives sont considérées pour faire partie du champ de l'enquête : « avoir été inscrit dans un établissement de formation en France (métropolitaine + DOM) durant l'année scolaire 2012-2013 », « ne pas avoir interrompu ses études durant une année ou plus avant l'année scolaire 2012-2013 (sauf pour raison de santé) », « ne pas avoir repris ses études pendant l'année qui a suivi l'entrée sur le marché du travail », « avoir 35 ans ou moins en 2013 », « être localisé en France (métropolitaine + DOM) au moment de l'enquête ».

<sup>14</sup> Présentation détaillée de génération | CEREQ. (s. d.). <https://www.cereq.fr/presentation-detaillee-de-generation>

<sup>15</sup> Aldeghi I., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Maes C., 2016, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016*, INJEP Notes & Rapports [\[en ligne\]](#).

## Prise en compte des différences de questionnaire

La mobilité internationale n'a pas strictement la même définition dans les deux enquêtes. Aussi pour permettre les comparaisons entre celles-ci, il a été procédé au calcul d'un nouvel indicateur de mobilité à partir de l'enquête Génération, qui s'approche au plus près de celui du baromètre<sup>16</sup> :

- avoir effectué un séjour à l'étranger supérieur à 15 jours consécutifs ;
- avoir séjourné une seule fois à l'étranger, à condition que le séjour effectué ne corresponde pas à des vacances. En revanche, sont considérés comme faisant partie de la mobilité internationale, entre autres, les séjours linguistiques et les voyages scolaires ;
- avoir effectué un séjour à l'étranger dans les cinq dernières années (la question posée dans l'enquête Génération permet de savoir si la mobilité a eu lieu pendant les *études*, et comme la majeure partie des enquêtés quittent définitivement l'environnement scolaire après 2013, nous gardons seulement les mobilités effectuées entre 2008 et 2013).

L'indicateur construit reste toutefois imparfait et ne peut distinguer finement les situations des personnes étant parties plus d'une fois à l'étranger. Par exemple, une personne ayant été en vacances pendant trois semaines et en stage pendant une semaine sera considérée à tort comme ayant réalisé une mobilité internationale. En effet, la durée de trois semaines renseignée à la question « Durée du séjour à l'étranger (en clair) le plus long » n'est pas clairement associée au premier ou au deuxième séjour.

De surcroît, un autre problème demeure : on ne parvient pas vraiment à s'approcher de la définition du baromètre qui reste plus « compacte » (en une seule question) que celle de l'enquête Génération (qui contient ici trois critères distincts).

## Analyse des différences de population cible (champ) entre les deux enquêtes

Dans un souci de comparaison, le champ de l'enquête Génération 2013 a ainsi été reconsidéré pour correspondre au mieux à celui du baromètre 2016. Les réponses des participants qui ne correspondaient pas aux caractéristiques souhaitées ont ainsi été éliminées. À partir de la table « Individu » de l'enquête Génération 2013 (19 498 répondants), les répondants dont l'âge est compris entre 18 et 30 ans en 2013 et dont la réponse à la question de l'âge n'est pas manquante sont conservés. On obtient alors une base composée de 18 402 répondants.

Pour autant, dans les deux champs d'enquête, un problème subsiste. En effet, seuls les répondants localisés en France au moment de l'enquête sont pris en considération, ce qui représente un **biais de sélection important**. En effet, les personnes poursuivant des études à l'étranger ou en emploi à l'étranger, qui sont donc en situation de mobilité internationale au moment de l'enquête, sont exclues de l'interrogation. En raison de la construction du champ des deux enquêtes, le taux de mobilité internationale est **de facto sous-estimé**, sans que l'on puisse savoir à quel point de prime abord.

<sup>16</sup> Toutes les réponses portant sur la mobilité ne satisfaisant pas les conditions cumulatives décrites ont été recodées comme « réponses négatives » pour la question du séjour à l'étranger, puis en valeurs manquantes pour toutes les autres questions portant sur la mobilité.

## Caractéristiques sociodémographiques des répondants

Alors que l'échantillon du baromètre sur la jeunesse présente une répartition par niveau de diplôme comparable à celle du recensement, l'enquête Génération n'a pas le même champ et n'a donc pas vocation à suivre la répartition des variables sociodémographiques de l'INSEE dans l'ensemble de la classe d'âge. Ainsi, dans l'échantillon de l'enquête Génération, les diplômés du supérieur sont plus représentés (47 %, contre 30 % dans le baromètre et 29 % dans le recensement INSEE). Inversement, les personnes titulaires d'un diplôme inférieur au bac sont moins représentées (21 %, contre 40 % dans le baromètre et selon l'INSEE).

Cette différence tient au fait que le baromètre interroge pour partie des jeunes encore scolarisés alors que l'enquête Génération interroge uniquement des jeunes sortis du système scolaire.

Par conséquent, l'enquête Génération est majoritairement constituée de 18-24 ans, alors que le baromètre porte sur les 18-30 ans.

**Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des répondants aux deux enquêtes**

		Enquête baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016		Enquête Génération 2013		Recensement INSEE (2012)
		% pondéré <sup>17</sup>	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	
<b>Niveau de diplôme</b>	Aucun diplôme	9 %	249	9 %	642	11 %
	BEPC, brevet des collèges	12 %	318	0 %	0	11 %
	CAP, BEP ou équivalent	19 %	795	13 %	2009	19 %
	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent	30 %	809	31 %	4829	30 %
	Supérieur 1 <sup>er</sup> cycle, DUT, BTS, équivalent	17 %	1049	26 %	6200	15 %
	Supérieur 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	13 %	780	21 %	4722	14 %
<b>Sexe</b>	Homme	50 %	1642	49 %	8963	50 %
	Femme	50 %	2358	51 %	9439	50 %
<b>Âge</b>	18-24 ans	54 %	1645	87 %	14475	54 %
	25-30 ans	46 %	2355	13 %	3927	46 %

**Source :** INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2016 ; enquête 2016 Génération 2013 du CEREQ restreinte aux jeunes âgés de 18 à 30 ans.

**Champ :** Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans (sortant du système scolaire pour l'enquête Génération 2013).

<sup>17</sup> Avec un redressement uniquement sur les quotas INSEE sans prise en compte du taux de mobilité internationale obtenu en face à face. C'est cette pondération qui sera appliquée au baromètre sur la jeunesse dans toute la suite du rapport.

## Réduction du champ, score de propension et *matching*

Dans l'enquête **Génération 2013**, seul le **séjour à l'étranger le plus long** est détaillé. Cette particularité impacte le taux de mobilité internationale obtenu au regard de la définition retenue (voir *supra*), selon la qualification de la durée dudit séjour. La situation des jeunes partis plusieurs fois incluant un séjour de vacances supérieur à 15 jours en est un exemple ; selon que l'on considère cette durée supérieure à 15 jours comme des séjours de vacances ou comme des séjours entrant bien dans le champ visé, l'estimation du taux de mobilité internationale variera de 16 % à 26 %.

Dans la suite de cette analyse, on désignera comme **mobilité internationale pour la base du CEREQ la plus restrictive avec une estimation de 16 %**.

Une réduction du champ est également opérée afin de faire correspondre les populations étudiées dans la base du baromètre sur la jeunesse à celles de la base Génération. On cherche à s'approcher des **sortants d'étude**. Pour obtenir des champs comparables, les populations étudiées sont centrées sur les **jeunes diplômés**. Dans le baromètre, il s'agit de garder les personnes qui ont, au moment de l'enquête, un âge égal à l'âge moyen d'obtention du plus haut diplôme qu'elles possèdent<sup>18</sup>. Finalement, 273 répondants issus du baromètre DJEPVA sur la jeunesse (2016) sont retenus pour la suite des analyses (le tableau 2 présente les caractéristiques sociodémographiques des répondants après réduction du champ de l'enquête baromètre).

Une limite à la réduction du champ réside dans le fait que l'ATT (effets moyens du traitement sur les traités, voir ci-dessous) va être calculé sur un sous-échantillon de la population mère. Il est aussi nécessaire de préciser que nous conservons la pondération dans le calcul de l'ATT, en supposant que les 273 répondants sont représentatifs des jeunes tout juste sortis d'étude au moment de l'enquête.

**Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques des répondants dans le champ réduit de l'enquête baromètre sur la jeunesse (2016)**

		Champ réduit (pourcentage pondéré)	Champ réduit (effectifs bruts)	Pourcentage INSEE 2012
<b>Niveau de diplôme</b>	Aucun diplôme	0 %	0	<b>11 %</b>
	BEPC, brevet des collèges	0 %	0	<b>11 %</b>
	CAP, BEP ou équivalent	18 %	49	<b>19 %</b>
	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent	50 %	95	<b>30 %</b>
	1 <sup>er</sup> cycle du supérieur, DUT, BTS ou équivalent	21 %	86	<b>15 %</b>
	Supérieur 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	13 %	43	<b>14 %</b>
<b>Sexe</b>	Un homme	50 %	113	<b>50 %</b>
	Une femme	50 %	160	<b>50 %</b>
<b>Âge</b>	18-24 ans	100 %	273	<b>54 %</b>
	25-30 ans	0 %	0	<b>46 %</b>

Source : CRÉDOC.

<sup>18</sup> Durée moyenne pour obtenir le diplôme, source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2008.

Il s'agit maintenant de savoir si la combinaison des effets du mode de recueil (en ligne vs téléphone) et de la formulation des questions a un impact sur l'estimation du taux de la mobilité internationale. Pour répondre à cette interrogation, un *matching* (appariement) par score de propension est mis en place. Le groupe traité est constitué des répondants à l'enquête du baromètre sur la jeunesse (les 273 répondants âgés de 18 à 24 ans sélectionnés à partir du baromètre DJEPVA sur la jeunesse cités plus haut).

Le **score de propension**<sup>19</sup> est utilisé pour réduire les biais de sélection d'un échantillon. Ce score peut être employé pour représenter la probabilité qu'un individu ait choisi de répondre à une enquête plutôt qu'à une autre<sup>20</sup>. Il est calculé à partir de deux groupes d'individus (ici ceux interrogés par téléphone dans l'étude Génération 2013 et ceux interrogés en ligne dans le baromètre) en utilisant une régression logistique. Dans cette régression, on insère des variables auxiliaires qui peuvent exercer un impact sur la disposition d'une personne à répondre à une enquête plutôt qu'à une autre.

On **apparie les individus ayant répondu à chaque mode en fonction de leur score de propension**, en équilibrant le plus possible la distribution des variables choisies précédemment dans les populations de traitement (T = 1 : le questionnaire est réalisé en ligne et la formulation est celle du baromètre) et de contrôle (T = 0 : le questionnaire n'est pas réalisé en ligne et la formulation est celle de l'enquête Génération). Si on définit les variables de résultats Y0 et Y1 correspondant aux réponses de l'individu (T = 0 et T = 1), alors l'effet causal du traitement pour chaque individu est égal à l'écart  $D = Y1 - Y0$ , qui représente la différence entre ses réponses selon les modalités d'une première enquête et celles déclarées s'il avait répondu à seconde enquête et *vice versa*. S'il y a indépendance entre les variables de résultats et la variable d'accès au traitement (T), les effets moyens du traitement sur les traités (*average treatment effects on treated*) correspondent à la moyenne des différences de réponses observées entre les deux populations.

$$ATT = E(Y1 - Y0 | T=1)$$

## Les différentes étapes de l'ATT

**Étape 1. Choix des variables pour la régression logistique :** les variables explicatives choisies pour la régression logistique sont les suivantes : sexe, âge, région, indicatrice de vie avec les parents, indicatrice de vie en couple. Ces variables n'ont pas été choisies selon des critères d'optimisation, mais parce qu'il s'agit des seules variables communes aux deux bases et significatives dans la régression.

Quant à la variable à expliquer, il s'agit de l'indicatrice « avoir répondu à l'enquête baromètre » (2016).

**Étape 2. Résultats de la régression logistique et obtention du score de propension :** la base de données analysée est constituée des 273 individus sélectionnés à partir du baromètre sur la jeunesse (2016), et des 18 402 répondants sortant du système éducatif (18-30 ans) provenant de l'enquête Génération 2013. Une variable dénommée « CRÉDOC » y a été ajoutée (valant 1 pour les répondants du baromètre et valant 0 pour les répondants de l'enquête Génération).

<sup>19</sup> Mouils G., Lapeyre-Mestre M., 2018, « Score de propension : intérêts, utilisation et limites. Un guide pratique pour le clinicien », *La revue de médecine interne*, n° 10, vol. 39, p. 805-812 (<https://doi.org/10.1016/j.revmed.2018.02.012>)

<sup>20</sup> Dabet G., Mazari Z., Oujia I., 2022, « Estimation et décomposition de l'effet de mode dans les enquêtes multimodes (internet/téléphone) », 14<sup>e</sup> édition des Journées de méthodologie statistique de l'INSEE [en ligne](#).

Les résultats de la régression logistique pondérée sont les suivants :

**Tableau 3. Résultats de la régression logistique sur la participation aux deux enquêtes**

		Log (OR)	p-valeur
<b>Constante</b>		3,9	< 0,001
<b>Sexe</b>	Un homme	Réf.	
	Une femme	0,28	0,01
<b>Âge</b>		-0,62	< 0,001
<b>Parents</b>	Vit chez ses parents	Réf.	
	Vit dans un logement autonome	0,26	0,05
<b>Couple</b>	Vit en couple	-	
	Ne vit pas en couple	0,89	< 0,001

Source : CRÉDOC.

**Champ** : Pour les données du baromètre DJEPVA sur la jeunesse (2016), le champ est formé des 273 individus sélectionnés (tableau 2). Pour les données de l'enquête Génération 2013, le champ est constitué par les 18 402 répondants sortant du système éducatif (18-30 ans).

De cette régression, il ressort que le score de propension varie selon les variables explicatives introduites dans le modèle. Par exemple, on remarque qu'être une femme ou « ne pas vivre en couple » augmente la probabilité de répondre en ligne au baromètre sur la jeunesse (le logarithme des *odd ratios* est positif, et la p-valeur est significative au seuil de 5 %).

### Étape 3. Appariement des répondants aux deux enquêtes<sup>21</sup> :

- Nombre de voisins à retenir

Lorsque nous avons un grand nombre d'observations, il est parfois possible de choisir plusieurs individus qui sont similaires à l'individu en question. Le choix du nombre de voisins à retenir dépend d'un compromis entre le biais et la variance. En augmentant le nombre de voisins, nous pouvons réduire la variance en augmentant la taille de l'échantillon apparié, mais cela peut également introduire un biais dans l'estimation, car les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, etc., individus choisis peuvent être de plus en plus éloignés de l'individu traité. Ici, le choix est fait de prendre trois voisins.

- Capiler/Appariement exact

L'appariement par score de propension est parfois couplé à l'utilisation d'un appariement exact sur certaines caractéristiques qualitatives. Un appariement exact est ici mis en œuvre selon le niveau de diplôme car il s'agit d'une variable importante dans la mobilité internationale<sup>22</sup>. Ensuite, on applique un « capiler » (borne supérieure à la distance entre les observations pour ne pas retenir de voisins trop éloignés) de 0.1 sur le score de propension. Cette valeur a été choisie selon un arbitrage entre la qualité de l'appariement et le nombre d'individus non appariés.

<sup>21</sup> Quantin S., 2018, « Estimation avec le score de propension », Méthodologie statistique de l'INSEE, Document de travail [\[en ligne\]](#).

<sup>22</sup> Calmand J., Robert A., 2019, « Séjours des jeunes à l'étranger : des objectifs européens partiellement atteints, mais un accès encore inégal à la mobilité », *CÉREQ BREF*, n° 371, [\[en ligne\]](#).

- Appariement avec remise

Lorsqu'un même individu du groupe de contrôle peut être apparié à plusieurs individus du groupe traité (appariement avec remise), cela améliore la qualité de l'appariement et élimine les soucis liés à la séquence dans laquelle les individus traités sont appariés. Par conséquent, nous avons choisi de procéder de la sorte.

#### Étape 4. Estimation de l'effet du traitement (mode de recueil et formulation du questionnaire) :

Finalement, on obtient **un ATT pondéré de 0.21** pour la variable mobilité internationale, au seuil de significativité de 5 %. Cela signifie que l'effet moyen du traitement (répondre en ligne selon la formulation du baromètre) est **surestimé de 21 points** pour les individus pris en compte, en contrôlant par les variables explicatives citées plus haut, par rapport à l'enquête Génération 2013, à champ constant (individus sortant du système éducatif).

Estimation de l'ATT (pondéré)	0.20696
P-valeur	< 0.01
Nombre originel d'observations	18 675
Nombre originel d'observations (pondéré)	641 823.2
Nombre originel d'observations ayant subi le traitement	273
Nombre d'observations appariées	271
Nombre d'observations perdues à la suite de l'appariement	2

Source : CRÉDOC.

**Champ** : Pour les données du baromètre DJEPVA sur la jeunesse (2016), le champ est formé des 273 individus sélectionnés (tableau 2). Pour les données du CEREQ, le champ est constitué par les 18 402 répondants sortant du système éducatif (18-30 ans).

En définitive, **l'indicateur de mobilité internationale du baromètre (2016) semble donc surestimer fortement (+21 points) la mobilité internationale des jeunes diplômés sortis d'études (18-24 ans).**

## III. Enquêtes et sources d'erreurs possibles

Une enquête statistique ou un sondage est sujet à différents risques d'erreur. Nous cherchons ici à étudier dans quelle mesure ceux-ci pourraient affecter les résultats sur la mobilité internationale issus du baromètre DJEPVA sur la jeunesse.

### Les erreurs de couverture

Toute estimation dérivée d'un échantillon est sujette à une erreur d'échantillonnage, car seule une partie de la population est observée.

Le terrain du baromètre sur la jeunesse est réalisé chaque année auprès d'un échantillon représentatif d'environ 4 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France<sup>23</sup>. Les jeunes résidant en métropole sont interrogés en ligne *via* un panel et ceux résidant dans les départements d'outre-mer sont interrogés par téléphone, en l'absence de panels en ligne suffisants pour atteindre les objectifs fixés. Le module du questionnaire portant sur la mobilité internationale est posé uniquement aux jeunes résidant en France métropolitaine, pour éviter une durée de passation téléphonique trop longue. L'étude étant menée en ligne auprès d'un panel, l'échantillon n'est pas probabiliste, mais construit avec la **méthode des quotas**. Les **quotas nationaux (région, âge et sexe en croisement) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité, taille d'agglomération)** ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 15 à 30 ans (ou âgés de 18 à 30 ans pour les éditions antérieures à 2023). Ce redressement intègre l'ensemble des variables de quotas.

Le risque de couverture désigne le risque que la **population cible ne soit pas entièrement couverte par l'enquête ou le sondage**, c'est-à-dire que des répondants qui appartiennent bel et bien à la population cible (ici les jeunes) puissent être omis. En l'occurrence, on identifie plusieurs risques de couverture :

- Pour les sondages en ligne<sup>24</sup>, la couverture n'est pas optimale du fait que la population cible n'est pas forcément entièrement équipée<sup>25</sup> ou peut être en difficulté pour répondre à des enquêtes en ligne (illettrisme/éloignement numérique<sup>26</sup>). De ce fait, les personnes à **faibles revenus et peu éduquées** sont souvent sous-représentées. Ces écarts sont dus au phénomène désigné sous le terme de « **digital divide** » (fracture numérique).

<sup>23</sup> Depuis l'édition 2023, l'échantillon du baromètre a été élargi aux personnes âgées de 31 ans et plus à des fins de comparaison ainsi qu'aux mineurs âgés de 15 à 17 ans. Au total, en 2023, environ 4 500 jeunes âgés de 15 ans à 30 ans et environ 1 000 personnes âgées de 31 ans et plus ont ainsi été interrogés.

<sup>24</sup> Gingras M.-È., Belleau H., 2015, « Avantages et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte de données : une revue de la littérature », Working Papers INRS [\[en ligne\]](#).

<sup>25</sup> Bigot R., Crouette P., Recours F., 2010, *Enquêtes en ligne : peut-on extrapoler les comportements et les opinions des internautes à la population générale ?*, Cahier de recherche n° 273, CREDOC.

<sup>26</sup> Bléhaut M., Clerget J., Serreau M., Plantard P., 2021, *La société numérique française : définir et mesurer l'éloignement numérique*, Sourcing CREDOC n° 2023-4880

- En outre, les modes autoadministrés présentent un risque plus élevé d'autosélection<sup>27</sup> lié au sujet de l'enquête, car la réponse nécessite une initiative plus active de la part des personnes interrogées. Par exemple, si le questionnaire porte sur les vacances et que la personne ne part pas en vacances, elle pourra avoir tendance à ne pas répondre.

Ces différentes erreurs amplifient le risque que l'indicateur de mobilité soit **surestimé** car celui-ci porte sur des publics plus diplômés, connectés ou aisés et, de ce fait, plus mobiles. Toutefois, la population étudiée étant âgée de 18 à 30 ans (ou de 15-30 ans depuis l'édition 2023), ce biais a **des effets plus limités que chez leurs aînés**. En effet, selon la dernière enquête TIC de l'INSEE, le taux d'illectronisme serait de 2,4 % chez les 18-24 ans, et de 4,3 % chez les 25-39 ans<sup>28</sup>.

Des erreurs liées à la duplication (personne répondant plusieurs fois au sondage en question) sont aussi des erreurs de couverture possible. Cependant, **ce type d'erreur n'est pas présent dans le baromètre sur la jeunesse du fait d'un contrôle sur les réponses identiques**.

## Les erreurs de non-réponse

Il peut exister des différences entre, d'un côté, les estimations qui excluent les non-réponses ou qui imputent les non-réponses, et d'un autre côté, les estimations qui auraient été obtenues avec toutes les valeurs renseignées. Ces erreurs peuvent prendre deux formes selon la forme de la non-réponse. L'erreur de non-réponse est **totale** quand toutes les réponses d'une unité d'échantillonnage sont manquantes. Cette erreur a lieu si le répondant est absent ou refuse de participer à l'enquête. Cette non-réponse biaise les résultats car les caractéristiques des personnes ne répondant pas peuvent différer de celles répondant à l'enquête. L'erreur de non-réponse est **partielle** quand on a des réponses incomplètes de la part d'un répondant. Les enquêtés peuvent effectivement refuser de répondre aux questions sensibles ou difficiles à comprendre.

Par définition, il ne peut pas avoir d'erreur de non-réponse totale avec des sondages par la méthode des quotas car les répondants qui sont dans une situation de non-réponse sont écartés pour atteindre les quotas fixés. Cela étant, il faut toujours garder à l'esprit que les personnes, qui acceptent de répondre aux enquêtes ou aux sondages, peuvent avoir des caractéristiques différentes du reste de la population (cf. plus haut). Dans la question étudiée ici<sup>29</sup>, le baromètre sur la jeunesse n'est pas sujet à la non-réponse partielle car seulement deux modalités (« oui » ou « non ») ont été posées et la réponse était obligatoire.

## Les erreurs de traitement

Les erreurs de traitement sont liées aux opérations faites sur les données après la collecte et avant l'analyse des données : erreurs de codage, de vérification et d'imputation. Des **approximations de recodage** sont aussi possibles, par exemple pour le codage de questions ouvertes.

<sup>27</sup> Beck F., Castell L., Legleye S., Schreiber A., 2022, « Le multimode dans les enquêtes auprès des ménages : une collecte modernisée, un processus complexifié », *Courrier des statistiques*, n° 7, p. 7-27.

<sup>28</sup> Bendekkiche H., Viard-Guillot L., 2023, « 15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021 », *INSEE Première*, n° 1953 [\[en ligne\]](#).

<sup>29</sup> « Au cours des 5 dernières années êtes-vous parti(e) à l'étranger pour une période de plus de 15 jours consécutifs en dehors de vos vacances (pour vos études, votre travail, faire du bénévolat...) ? » (Oui/Non)

Dans le cadre du baromètre sur la jeunesse, le traitement des données est vérifié par deux personnes distinctes au CRÉDOC afin de réduire le plus possible ce risque d'erreur.

## Les erreurs de mesure

Les erreurs de mesure peuvent être liées, entre autres, au mode de collecte des données de l'enquête. En effet, les enquêtes avec enquêteur (en face à face ou par téléphone) et les enquêtes autoadministrées (en ligne ou sur papier)<sup>30</sup> présentent chacune des particularités susceptibles de biaiser les réponses obtenues.

- Pour les enquêtes avec enquêteur, l'existence d'un biais de « **désirabilité sociale** » est démontrée<sup>31</sup> : les répondants par téléphone ou en face à face ont tendance à donner une réponse plus conforme à la norme sociale présumée et évitent ainsi de donner une opinion présumée déviante du point de vue de la société. Dans les questionnaires autoadministrés (comme c'est le cas en ligne), le biais de désirabilité est moindre. En l'occurrence, on peut présumer que la norme sociale valorisée est plutôt la mobilité internationale, le mode de recueil par téléphone ou en face à face aurait plutôt comme effet de surestimer la mobilité des jeunes par rapport à une enquête en ligne.
- L'effet « **satisficing** » agit plutôt dans le sens inverse : des études montrent<sup>32</sup> que l'absence d'enquêteur a pour conséquence de **diminuer l'implication** des répondants dans leur réponse au questionnaire, ce qui donne lieu à des comportements de réponses diverses : le choix systématique des mêmes modalités, le choix parmi un ensemble plus restreint de modalités (par exemple la première ou la dernière), la lecture d'une partie seulement des propositions de réponse, l'utilisation systématique ou fréquente de la modalité « ne sait pas » ou de la modalité centrale dans les échelles de Likert<sup>33</sup>.

Les enquêtes sont également tributaires des **effets de mémoire** des répondants (souvenirs incorrects, oubli de certains événements passés, etc.). Là encore, les oublis des enquêtés auraient plutôt tendance à minimiser le taux de mobilité internationale mesuré.

Enfin, la **mauvaise conception du questionnaire** (formulation et ordonnancement des questions, ordre des modalités pour les questions à choix multiples, etc.) peut biaiser certains résultats de l'enquête.

<sup>30</sup> Bouvet N., Dabet G., Gaubert E., Olaria M., Oujia I., Mazari Z. *et al.*, 2023, « Construction et évaluation d'un outil de collecte multimode (Internet/téléphone) : Quelles spécificités pour quels résultats ? », CERREQ [\[en ligne\]](#).

<sup>31</sup> Beck *et al.*, 2022, *op. cit.*

<sup>32</sup> Lapeyre A., Malas Z., Guiot D., 2015, « Le satisficing dans les enquêtes par questionnaire : mesures et effets sur la qualité des réponses », *Revue française du marketing*, n° 251, p. 43-58.

<sup>33</sup> L'échelle de Likert comprend cinq ou sept options de réponse (ex : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord), qui couvrent tout le spectre des opinions, d'un extrême à l'autre. Généralement, les questions de type Likert incluent une option de réponse modérée ou neutre.

## IV. Formulation des questions et variabilité des réponses

Dans un questionnaire, la formulation des questions peut conduire à des erreurs de mesure. Une question mal comprise, des termes inappropriés ou mal choisis : la mécanique de questionnement peut mener à surestimer ou au contraire à sous-estimer un indicateur. Cette problématique est particulièrement sensible dans un questionnaire autoadministré puisqu'aucun enquêteur ne peut guider les répondants en reformulant ou en expliquant les questions.

Dans un objectif de maîtrise du temps de passation, la question posée<sup>34</sup> depuis 2016 dans le baromètre DJEPVA sur la jeunesse introduit ainsi trois critères en une seule question :

- celui de la période : « Au cours des 5 dernières années [...] » ;
- celui de la durée : « [...] pour une période de plus de 15 jours [...] » ;
- celui du motif du séjour à l'étranger : « [...] en dehors de vos vacances (pour vos études, votre travail, faire du bénévolat...) ».

Or, une ou plusieurs de ces conditions peuvent ne pas être prises en compte par certains enquêtés, qui liraient rapidement l'énoncé.

Pour tester cette hypothèse, une enquête *ad hoc* portant sur la mobilité internationale a été menée **en juillet 2023, en ligne, auprès d'un échantillon de 1 024 jeunes représentatif de la population âgée de 15 à 30 ans**. Pour des raisons de taille d'échantillon, moins importante que dans le baromètre sur la jeunesse, les quotas sont implémentés uniquement au niveau national, en prenant en compte la région, le diplôme, la situation d'activité, la taille d'agglomération, le sexe et l'âge.

Pour contrôler les effets de la formulation du questionnaire, la moitié des répondants est assignée – de manière aléatoire – à un module comportant des **questions reformulées (appelé module « détaillé » ou module 1)**, l'autre moitié à un **module de « contrôle » (appelé module 2)**, reprenant la question du baromètre sur la jeunesse à l'identique (citée *supra*), complétée de quelques questions. L'intégralité des questions posées dans l'enquête *ad hoc* est disponible en annexe.

Le module « détaillé » (module 1) prend appui sur le questionnaire du CEREQ qui détaille douze types de séjours (stages, voyages scolaires, etc.). Cependant, contrairement au questionnaire du CEREQ, la mobilité n'est pas restreinte au cadre des études. En d'autres termes, elle peut avoir été effectuée pendant et en dehors des études. Pour chaque type de séjour réalisé, l'interviewé doit décrire le séjour le plus long, et indiquer sa durée, la date du début de ce séjour et le pays de destination. La mobilité est donc évaluée à travers **trois critères faisant chacun l'objet d'une question distincte** :

- le fait d'avoir séjourné à l'étranger, détaillé par type de motif, de manière plus développée que dans le baromètre sur la jeunesse (permettant de ne retenir que les séjours pour un motif autre que les vacances ou la visite de la famille) ;

<sup>34</sup> « Au cours des 5 dernières années, êtes-vous parti(e) à l'étranger, pour une période de plus de 15 jours consécutifs, en dehors de vos vacances (pour vos études, votre travail, faire du bénévolat...) ? »

- la durée du séjour le plus long (permettant de mesurer le taux de jeunes ayant effectué un séjour d'une durée supérieure à 15 jours) ;
- la date de fin du séjour (permettant de mesurer le taux de jeunes ayant séjourné à l'étranger au cours des 5 dernières années).

**Tableau 4. Caractéristiques sociodémographiques des répondants à l'enquête en ligne *ad hoc***

Caractéristiques (effectifs et pourcentages non pondérés)	Module 1, N = 502	Module 2, N = 522	Total, N = 1 024	P-valeur*
<b>Sexe</b>				>0,9
Un homme	245 (49 %)	256 (49 %)	501 (49 %)	
Une femme	257 (51 %)	266 (51 %)	523 (51 %)	
Âge médian	23,0 (18,0 – 26,0)	23,0 (18,0 – 26,0)	23,0 (18,0 – 26,0)	0,7
<b>Niveau de diplôme</b>				0,7
Inférieur au baccalauréat	175 (35 %)	187 (36 %)	362 (35 %)	
Baccalauréat ou supérieur	327 (65 %)	335 (64 %)	662 (65 %)	
<b>Situation d'activité</b>				0,3
En emploi	206 (41 %)	207 (40 %)	413 (40 %)	
Étudiant ou élève, sans activité professionnelle	161 (32 %)	157 (30 %)	318 (31 %)	
Étudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance	62 (12 %)	71 (14 %)	133 (13 %)	
Au chômage	37 (7,4 %)	34 (6,5 %)	71 (6,9 %)	
Sans activité et vous ne recherchez pas d'emploi	25 (5,0 %)	34 (6,5 %)	59 (5,8 %)	
Invalide ou malade de longue durée	9 (1,8 %)	9 (1,7 %)	18 (1,8 %)	
Volontaire (service civique, service volontaire européen [SVE], volontariat humanitaire de solidarité internationale)	2 (0,4 %)	10 (1,9 %)	12 (1,2 %)	
<b>Taille d'agglomération</b>				0,6
Rural	69 (14 %)	78 (15 %)	147 (14 %)	
2 000-199 999 habitants	187 (37 %)	180 (34 %)	367 (36 %)	
Plus de 200 000 habitants	246 (49 %)	264 (51 %)	510 (50 %)	
<b>Région</b>				0,5
Île-de-France	111 (22 %)	126 (24 %)	237 (23 %)	
Centre-Val de Loire	38 (7,6 %)	46 (8,8 %)	84 (8,2 %)	
Bourgogne-Franche-Comté	55 (11 %)	69 (13 %)	124 (12 %)	
Normandie	33 (6,6 %)	34 (6,5 %)	67 (6,5 %)	
Hauts-de-France	24 (4,8 %)	22 (4,2 %)	46 (4,5 %)	
Grand Est	26 (5,2 %)	20 (3,8 %)	46 (4,5 %)	
Pays de la Loire	33 (6,6 %)	19 (3,6 %)	52 (5,1 %)	
Bretagne	59 (12 %)	51 (9,8 %)	110 (11 %)	
Nouvelle-Aquitaine	49 (9,8 %)	49 (9,4 %)	98 (9,6 %)	
Occitanie	30 (6,0 %)	29 (5,6 %)	59 (5,8 %)	
Auvergne-Rhône-Alpes	12 (2,4 %)	20 (3,8 %)	32 (3,1 %)	
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse	32 (6,4 %)	37 (7,1 %)	69 (6,7 %)	

\* Test du khi deux d'indépendance ; test de Wilcoxon-Mann-Whitney.

Source : CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DEJPVA sur la jeunesse, 2023.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Dans le module de « contrôle » (module 2), qui reprend les questions initiales du baromètre sur la jeunesse, des questions complémentaires ont été ajoutées pour mieux comprendre ce que recouvrent certains motifs de départ, notamment le fait de chercher ou d'occuper un emploi et le bénévolat.

L'échantillon de l'enquête *ad hoc* a été redressé sur la variable croisée de sexe et d'âge au niveau de la population française, ainsi que sur les quotas régionaux d'âge (15-17 ans, 18-24 ans, 25-30 ans), de sexe (homme, femme), de diplôme (inférieur au bac, bac ou plus), de situation professionnelle (étudiants, en activité, au chômage) et de taille d'agglomération (zone rurale, ville de 1 999 à 200 000 habitants, ville de plus de 200 000 habitants). Le redressement a été effectué sur l'échantillon global, étant donné qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les deux modules pour la distribution des variables qui ont été utilisées (tableau 4).

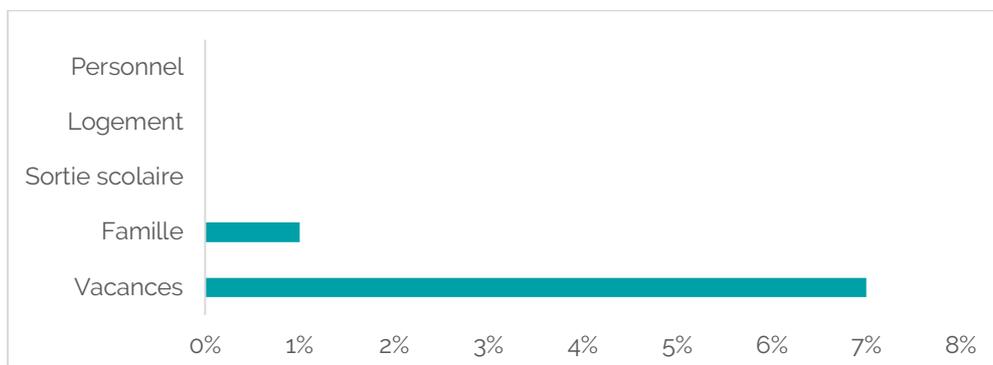
## Une proportion importante de réponses hors champ dans le module 2

Le taux de mobilité internationale, mesuré dans l'enquête *ad hoc* à partir du module de contrôle (module 2), est de **47 %**, soit 10 points de plus que celui observé en avril-mai 2023 dans le baromètre sur la jeunesse. Cette différence pourrait être imputée à la période de recueil, l'enquête *ad hoc* ayant été menée en juillet, période propice aux départs. Or, une partie importante des répondants qui se déclarent concernés par la mobilité internationale évoquent en fait un séjour de vacances à l'étranger.

## Des séjours pour motif de vacances comptabilisés parmi les mobilités internationales

Dans le module de contrôle – tout comme dans le baromètre sur la jeunesse – les jeunes ayant déclaré un séjour de mobilité internationale doivent en indiquer le motif. Les différents motifs proposés sont : « Poursuivre vos études, votre scolarité ou pour de la formation continue », « Faire un stage professionnel, un apprentissage », « Occuper ou rechercher un emploi », « Effectuer une autre mission de bénévolat ou de volontariat », et « Une autre raison en dehors des vacances ». Les répondants choisissant le dernier item doivent préciser leur réponse en clair. Les verbatim ainsi recueillis ont ensuite fait l'objet d'un recodage.

**Graphique 1. Codification des verbatim cités dans la catégorie « autre motif » (en %) rapportés à la population totale**



**Source :** CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

**Champ :** Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine et assignés au module de « contrôle » (module 2).

**Note de lecture :** 7 % des jeunes ont déclaré être partis à l'étranger pour un motif de vacances. Rapportés à la population totale, les verbatim relatifs aux motifs personnels, à des sorties scolaires ou au logement représentent un % de réponses proche de 0 (arrondi à 0).

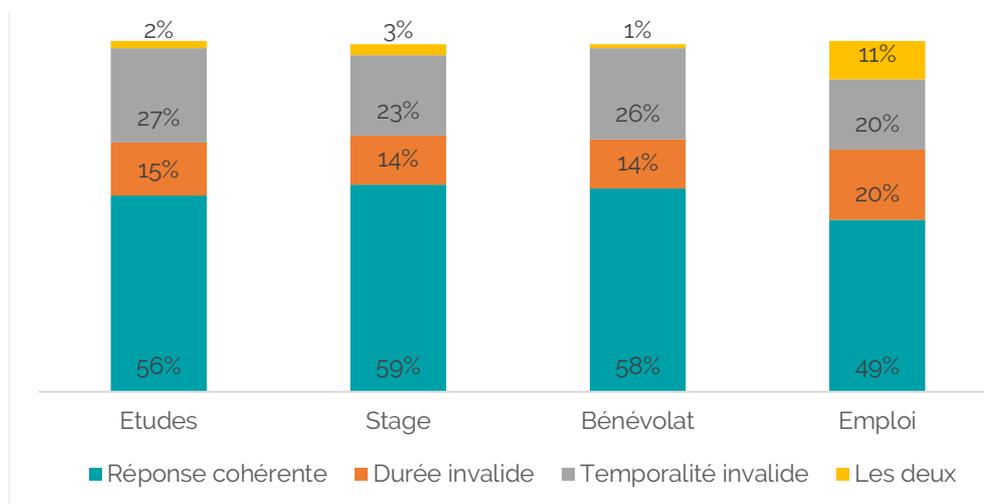
La codification *a posteriori* des verbatim aboutit à une requalification des réponses à la question principale. Premièrement, les répondants ayant indiqué être partis dans le cadre de vacances dans le champ ouvert « autre motif » ont été recodés *a posteriori* comme n'ayant pas effectué de mobilité internationale, puisque que l'on s'intéresse uniquement aux séjours « hors vacances ». Ensuite, les réponses des individus dont les séjours ont une durée inférieure à 15 jours ont également été recodées (pas de mobilité internationale). Ces requalifications représentent 7 % des individus du module. Le taux de mobilité internationale passe donc de **47 % à 40 %** (arrondi), la surestimation étant directement liée à une réponse erronée à la question initiale (durée ou motif ne correspondant pas à la définition).

Notons qu'une réponse – « Sortie scolaire » – a été considérée comme mobilité internationale et a été recodée comme une mobilité internationale pour motif d'études ou de formation.

### De nombreuses réponses positives correspondent à des séjours de moins de 15 jours ou antérieurs à cinq ans

Pour chaque modalité de départ, des questions complémentaires permettent de valider que la durée du séjour est bien **supérieure à 15 jours consécutifs** et que le séjour a bien eu lieu au cours des **cinq dernières années**. Là encore, le contrôle effectué conduit à écarter une partie des réponses positives, comme le montre le graphique 2. Si le répondant indique être parti à l'étranger pour le motif en question, mais qu'il renseigne une durée du séjour correspondant inférieure à 15 jours (ou qu'il ne sait pas) ou dans un intervalle de temps de plus de cinq ans et qu'il s'agit du seul séjour renseigné, alors sa réponse est considérée comme erronée.

**Graphique 2. Distribution des réponses cohérentes et erronées selon le motif de départ choisi (études, stage, bénévolat, emploi) [en %]**



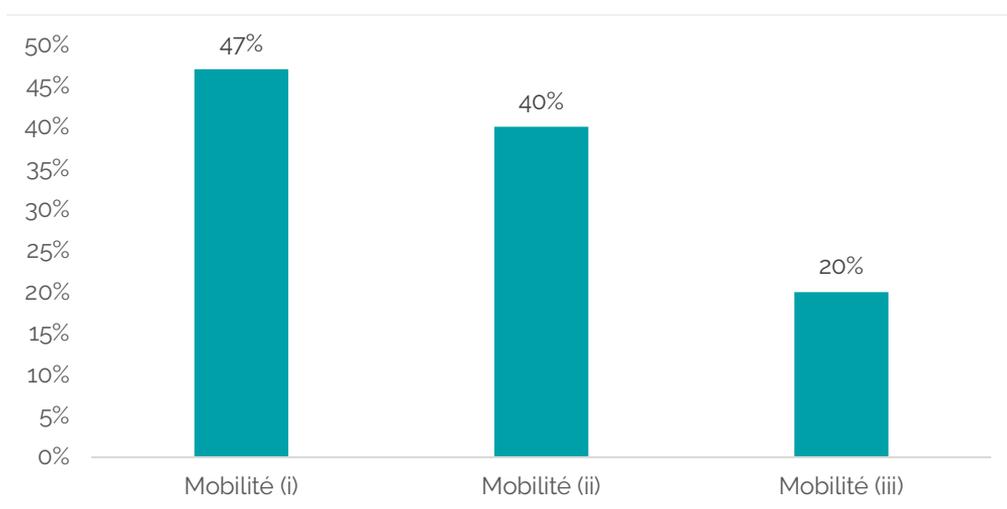
**Source** : CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

**Champ** : Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine et assignés au module de « contrôle » (module 2).

**Note de lecture** : 56 % des jeunes ayant indiqué un départ pour faire des études sont bien concernés par la mobilité internationale telle que définie dans le baromètre sur la jeunesse.

Finalement, après avoir écarté les séjours à l'étranger pour motif de vacances ainsi que ceux dont la durée et/ou la temporalité étaient invalides, on obtient un taux de mobilité de 20 % pour le module de contrôle (graphique 3). Ainsi, plus de la moitié des réponses fournies par les répondants sont hors champ.

**Graphique 3. Estimation du taux de mobilité après les différentes étapes de nettoyage des données (en %)**



**Note** : Le taux de mobilité (i) désigne le taux initial obtenu. Le taux (ii) est celui estimé après avoir écarté les séjours pour un motif de vacances (ii). Enfin, le taux (iii) est celui estimé après avoir écarté les séjours pour un motif de vacances et satisfaisant les conditions de durée (> 15 jours) et de temporalité du séjour (au cours des cinq dernières années).

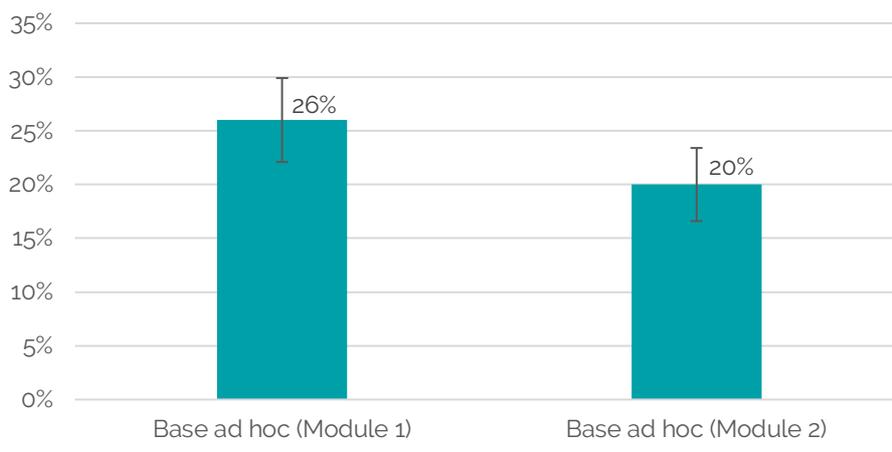
**Source** : CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

**Champ** : Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine et assignés au module de « contrôle » (module 2).

## Voyages scolaires et séjours linguistiques, à la frontière entre vacances et séjour d'étude ?

Les répondants étant affectés de manière aléatoire aux différents modules, on peut estimer l'effet causal de la formulation des questions sur le taux de mobilité internationale des jeunes. On observe un taux de mobilité de 26 % selon l'estimation impliquée par le module « détaillé » (module 1) et de 20 % selon l'estimation liée au module de « contrôle » (module 2).

**Graphique 4. Estimation du taux de mobilité selon les différents modules**



**Source :** CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

**Champ :** Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Les écarts observés entre les deux modules pourraient tenir au fait que le module 2 conduit à ne pas prendre en compte une partie des **voyages scolaires et des séjours linguistiques** dans la mobilité internationale, en raison de la formulation (« hors vacances »). Une partie des répondants concernés par ce type de séjour pourrait les considérer comme des vacances (par exemple, les séjours linguistiques peuvent avoir lieu pendant les vacances), tandis qu'une autre partie les déclare, vraisemblablement, sous le motif « pour vos études, votre scolarité, de la formation continue ».

Dans le module 1, l'ensemble des séjours linguistiques et voyages scolaires sont pris en compte, étant donné que ceux-ci font l'objet d'un item distinct. Ils concernent **10 % des jeunes**<sup>35</sup> (pour un taux de mobilité totale de 26 %).

On peut aussi noter que les intervalles de confiance au niveau 95 % pour les deux modules se chevauchent ( $\pm 3,9\%$  pour le module 1,  $\pm 3,4\%$  pour le module 2), ce qui indique une estimation possiblement assez proche et une différence qui n'est pas statistiquement significative.

## Les motifs de départ

Les modules 1 et 2 de l'enquête *ad hoc* donnent des résultats semblables en ce qui concerne les séjours effectués à l'étranger pour un motif professionnel : occuper ou rechercher un emploi (respectivement

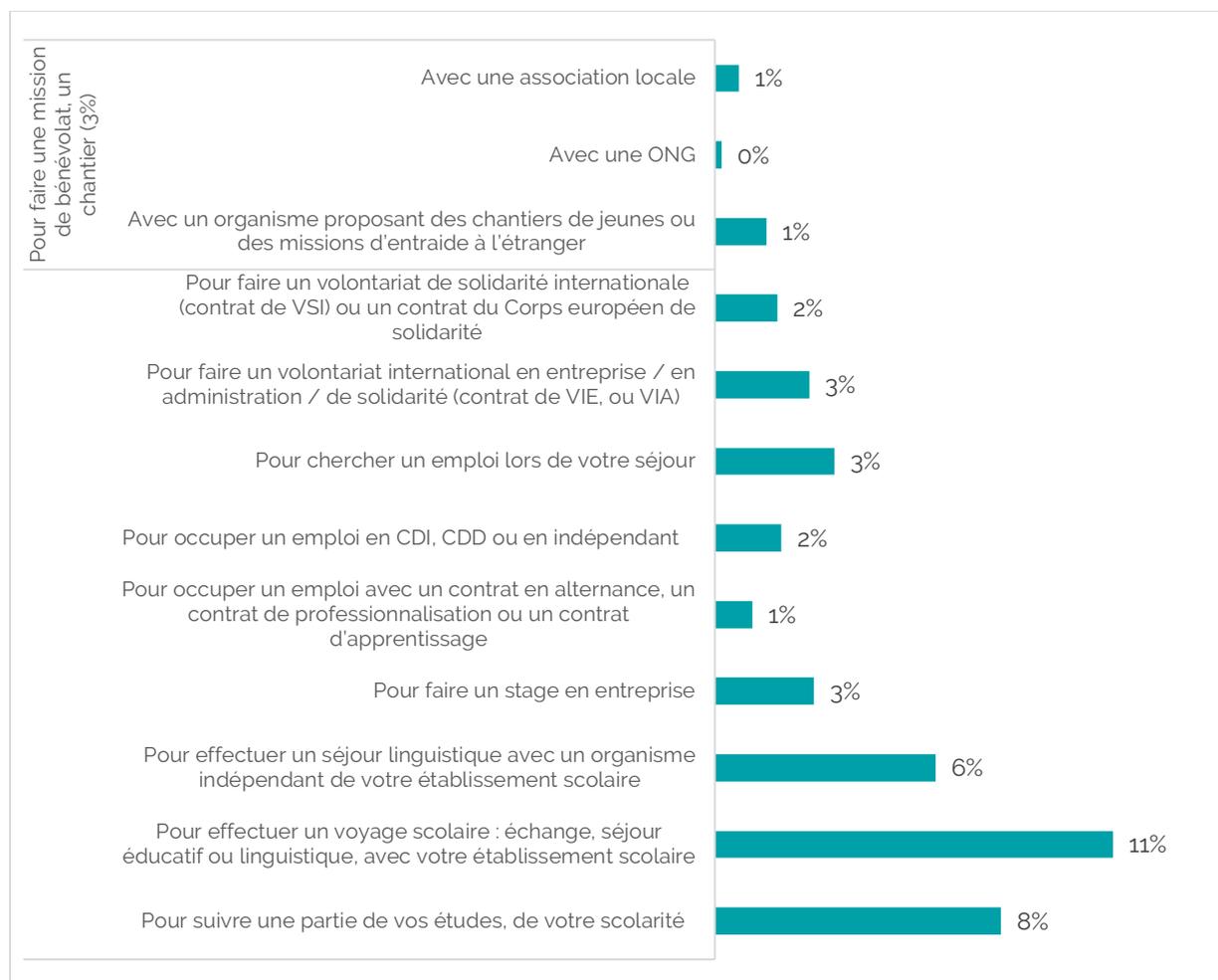
<sup>35</sup> Le taux indiqué ici est de 10 % et ne correspond pas à l'addition des 11 % séjours scolaires et des 6 % de séjours linguistiques, car certains ont effectué les deux.

5 %) [graphique 7]. Plus précisément, on obtient le même taux dans les deux modules pour « rechercher un emploi » (3 %) et « occuper un emploi » (2 %). De même, les résultats sont identiques pour les séjours de bénévolat ou de volontariat (4 %).

En revanche, le taux de personnes ayant effectué un séjour à l'étranger dans le **cadre des études** est un peu plus élevé dans le module 1 que dans le module 2 : 8 % (module 1) et 6 % (module 2). Aussi, les **stages à l'étranger** sont très représentés dans le module de contrôle (8 %, contre 3 % dans le premier).

Enfin, les mobilités à l'étranger pour **voyages scolaires et séjours linguistiques** – qui ne font pas l'objet d'un item spécifique dans le module de « contrôle » – occupent une place assez importante dans le module « détaillé », respectivement 11 et 6 % (graphique 6).

**Graphique 5. Motifs de départ pour le module 1 (en %)**

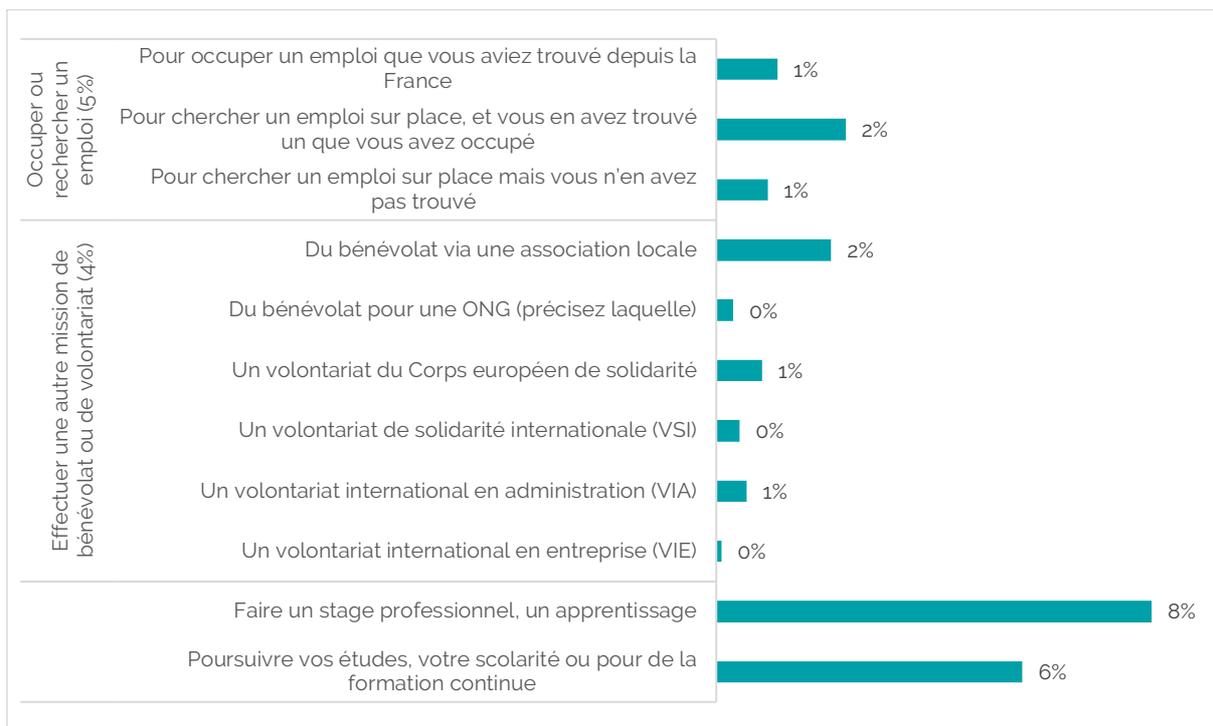


**Note** : Une personne peut partir pour plusieurs motifs si elle a effectué plusieurs séjours à l'étranger.

**Source** : CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

**Champ** : Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine et assignés au module « détaillé » (module 1).

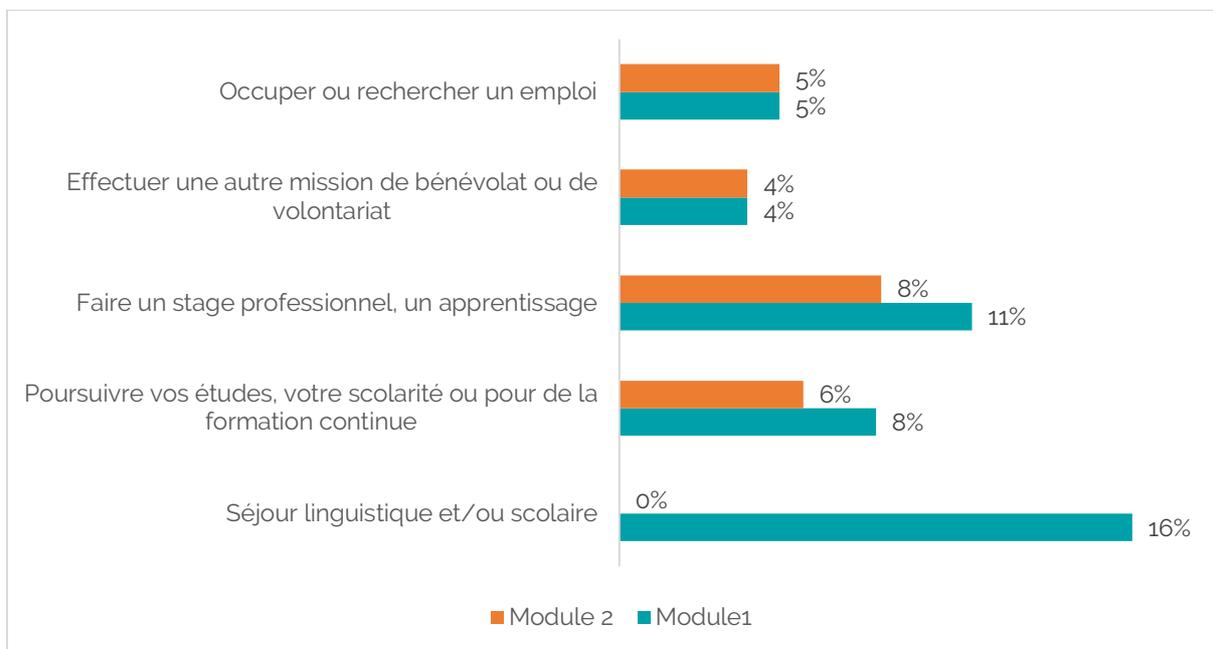
**Graphique 6. Motifs de départ pour le module 2 (en %)**



**Source :** CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

**Champ :** Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine et assignés au module de « contrôle » (module 2).

**Graphique 7. Motifs de départ pour les deux modules (en %)**



**Note :** Les voyages scolaires ont pu être comptabilisés dans l'item « études » pour le module « détaillé » (module 1).

**Source :** CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

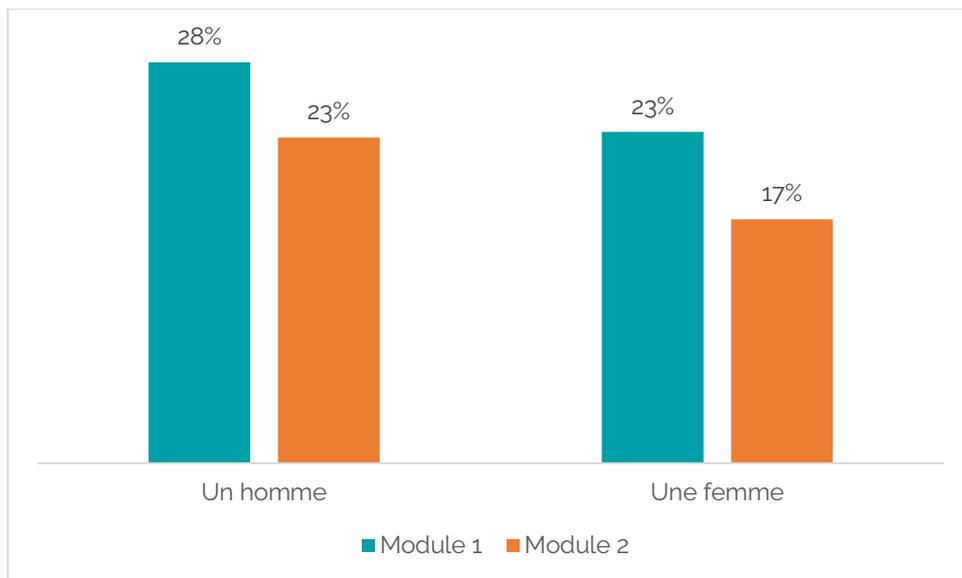
**Champ :** Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

## Des différences selon le genre, l'âge, le diplôme et le lieu de résidence constatées dans les deux modules

Les tendances qui ont été observées en face à face avant 2021 dans l'enquête Conditions de vie et aspirations se retrouvent dans les données de l'enquête *ad hoc*. Les jeunes hommes, les jeunes âgés de 18 à 24 ans et les plus diplômés ont un taux de mobilité internationale plus important que l'ensemble des 15-30 ans.

Quelle que soit l'approche choisie pour évaluer la mobilité internationale (module 1 ou module 2), on mesure un écart entre les jeunes hommes et les jeunes femmes sur cet indicateur, de 5 points dans le cas du module détaillé, et de 6 points pour le module plus succinct. Quel que soit le sexe des répondants, la multiplication des items (module 1 plus détaillé) semble avoir tendance à amplifier, mécaniquement, le nombre de réponses positives.

**Graphique 8. Part de personnes ayant effectué une mobilité internationale selon le sexe dans les deux modules (en %)**



**Source :** CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DEJPVA sur la jeunesse, 2023.

**Champ :** Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

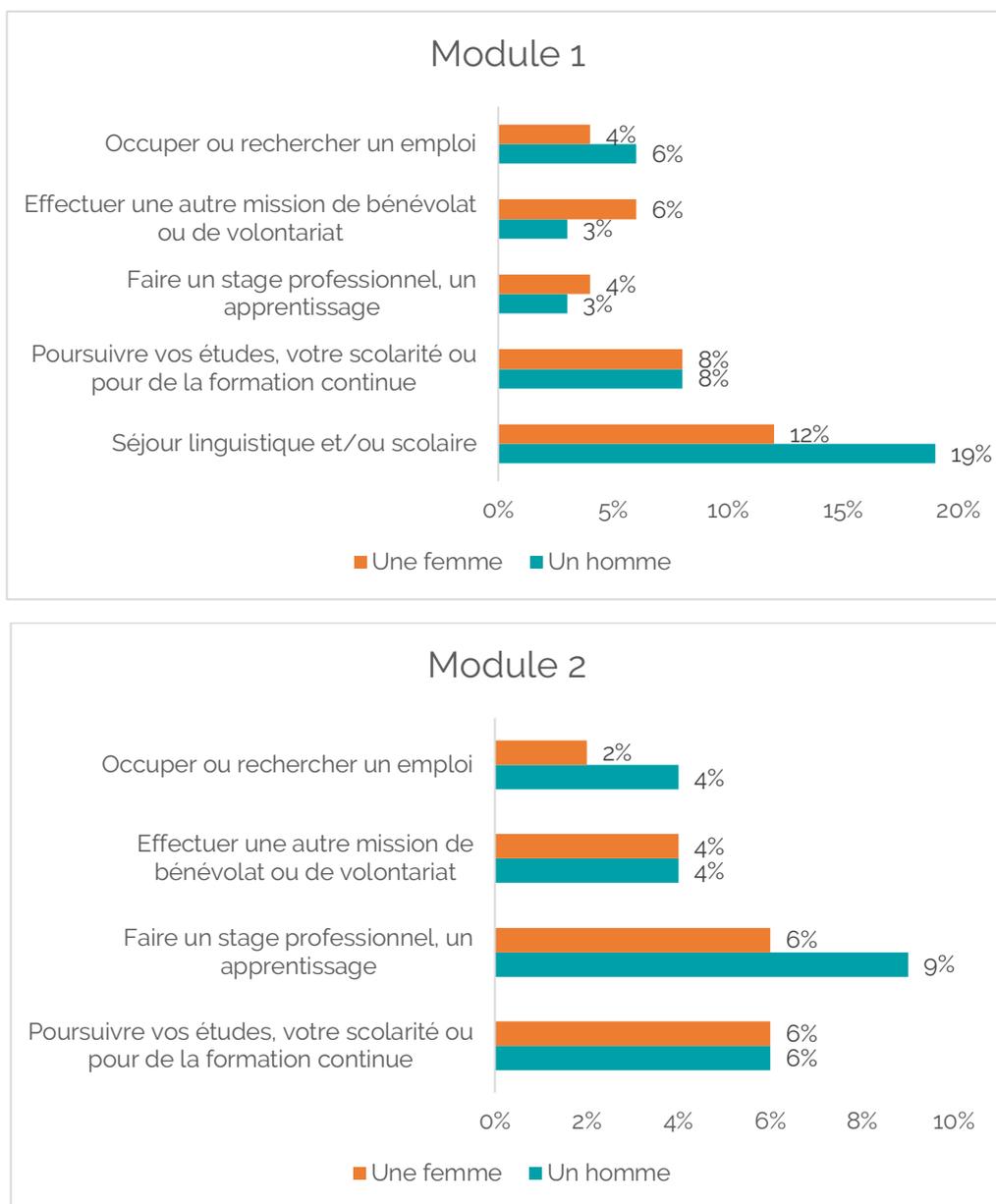
L'analyse des réponses relatives **aux motifs de départ** apportées dans chacun des modules étudiés permet d'affiner l'étude de ces différences.

Dans les deux modules, **les départs pour occuper ou rechercher un emploi sont supérieurs chez les jeunes hommes** à ceux observés chez les jeunes femmes. Cela pourrait être relié à la plus grande pression sociale exercée sur l'occupation d'un emploi chez les jeunes hommes<sup>36</sup>. En revanche, les deux modules concluent à **l'absence de différence genrée en ce qui concerne le taux de mobilités effectuées dans le cadre des études**, de la scolarité ou de la formation.

<sup>36</sup> Coulange M., Hoibian S., 2020, Quelques éléments sur l'opinion des Français sur l'orientation des jeunes selon leur genre et l'éducation à la vie affective et sexuelle, Rapport CRÉDOC pour la DGCS.

Sur les autres motifs, les taux obtenus ne convergent pas, laissant supposer **une influence importante des modalités proposées (formulation et nombre)** sur les choix respectifs des jeunes hommes et des jeunes femmes. Par exemple, dans le module 1 plus détaillé, seulement 3 % des jeunes hommes déclarent avoir effectué un stage, contre 9 % dans le module 2.

**Graphique 9. Part de personnes ayant effectué une mobilité selon le sexe et le motif de départ, dans les deux modules (en %)**



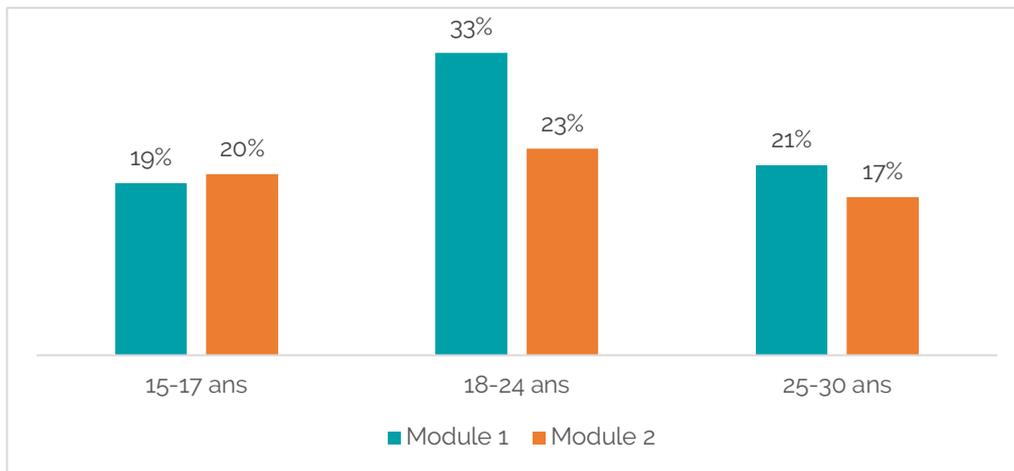
Source : CRÉDOC, Enquête *ad hoc* sur la mobilité internationale pour le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Dans l'enquête *ad hoc* comme dans le baromètre sur la jeunesse, on observe une plus grande **mobilité internationale des 18-24 ans** par rapport aux 25-30 ans. Les différences sont toutefois plus marquées

dans le module « détaillé » qui, mécaniquement, a tendance à amplifier les écarts, comme nous l'avons observé dans l'analyse par sexe.

**Graphique 10. Part de personnes ayant effectué une mobilité internationale selon l'âge dans les deux modules (en %)**



**Source :** CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

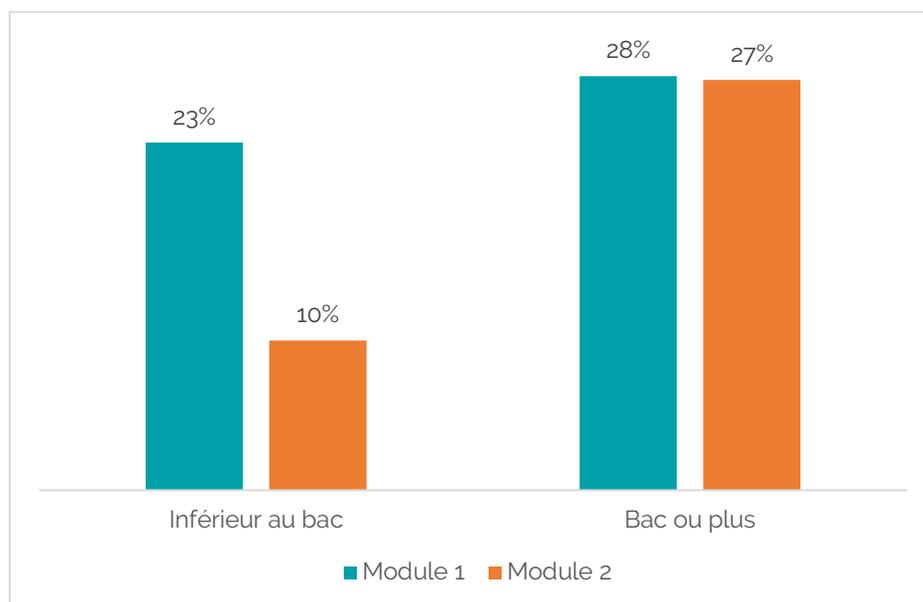
**Champ :** Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans résidant en France métropolitaine.

Une moindre prise en compte des voyages scolaires et séjours linguistiques dans le module de « contrôle » pourrait aussi expliquer cette différence. Ces séjours ont, en effet, majoritairement lieu dans la période scolaire et étudiante, c'est-à-dire avant l'âge de 25 ans. Parmi les 25-30 ans, rares sont donc ceux qui auraient effectué un tel séjour au cours des cinq dernières années, à la différence des 18-24 ans. On peut par ailleurs supposer que ce motif est sous-déclaré dans le module de « contrôle » parce qu'il peut être considéré par certains comme un séjour de vacances.

La mobilité internationale est moins répandue chez les non-bacheliers que chez les bacheliers, quel que soit le module d'interrogation. Mais l'écart mesuré entre les deux populations est nettement plus important dans le module 2 (17 points) que dans le module 1 (5 points).

Alors que l'estimation de la mobilité est très proche entre les deux modules pour les personnes ayant un baccalauréat ou plus, un écart important (13 points) existe pour les personnes non titulaires du bac. Il semblerait, en outre, que l'augmentation du nombre d'items proposé (module 1) facilite la mémorisation davantage chez les peu diplômés que chez les bacheliers.

**Graphique 11. Part de personnes ayant effectué une mobilité internationale selon le niveau de diplôme dans les deux modules (en %)**

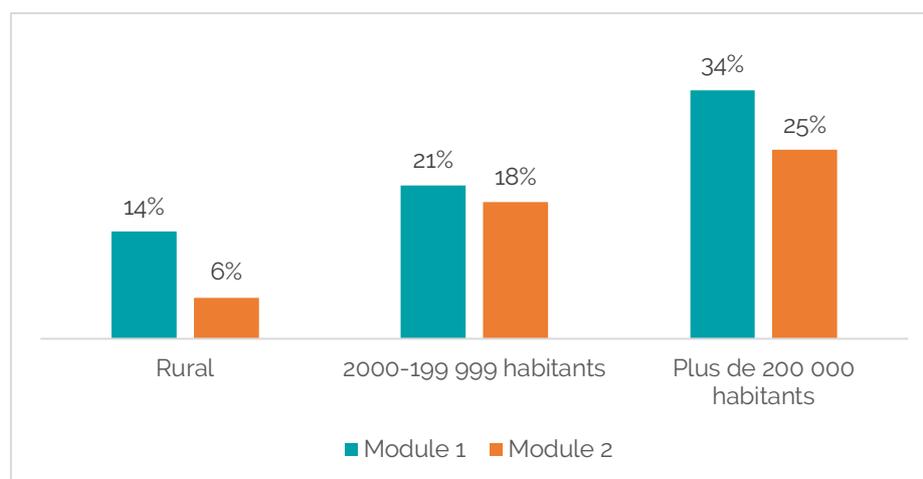


**Source :** CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

**Champ :** Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans et résidant en France métropolitaine.

La même tendance se dégage dans les deux modules : plus les répondants résident dans des zones denses, plus le taux de mobilité internationale augmente. Cette observation se retrouve dans le baromètre sur la jeunesse réalisé en avril-mai 2023 : 40 % des jeunes qui résident en zone non rurale ont séjourné à l'étranger au cours des cinq dernières années, contre un tiers (27 %) des jeunes qui résident en milieu rural.

**Graphique 12. Part de personnes ayant effectué une mobilité internationale selon la zone d'habitation dans les deux modules (en %)**



**Source :** CRÉDOC, Enquête *ad hoc* pour le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2023.

**Champ :** Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans et résidant en France métropolitaine.

## Conclusion et recommandations

Des différences de champ et de définition jusqu'aux possibles erreurs inhérentes au mode de collecte, la variabilité de la mesure de la mobilité peut être importante (voir tableau 4) et impliquer de réelles interrogations sur sa fiabilité, comme notre analyse a pu le montrer.

Ce constat s'est vu renforcé au travers de l'enquête *ad hoc* déployée pour évaluer l'impact de la formulation des questions sur les réponses des jeunes, démontrant les confusions éventuelles faites par les répondants et plaidant dès lors pour une simplification du questionnement.

**Tableau 4. Récapitulatif des différentes analyses**

		<b>Impact sur l'indicateur de mobilité internationale mesuré en ligne dans le baromètre DJEPVA sur la jeunesse</b>
Comparaison à champ et définition comparables enquête Génération 2013/baromètre 2016 <b>au sein des 18-24 ans sortant d'études (majoritairement diplômés du supérieur)</b>		+21 points dans le baromètre en ligne par rapport à l'enquête Génération
Erreur de couverture	Vraisemblablement faible (entre 2 et 4 % d'illectronisme chez les jeunes)	Légère surestimation possible dans le baromètre
Erreur de non-réponse	Non pertinent (méthode des quotas)	
Erreur de traitement	Non pertinent	
Erreur de mesure	Désirabilité sociale	Surestimation possible dans les enquêtes au téléphone ou en face-à-face (par rapport aux enquêtes en ligne)
	Effets de mémoire	Un nombre élevé d'items permet une meilleure sollicitation de la mémoire. L'horizon de 5 ans implique de possibles oublis.
	<i>Satisficing</i>	Le choix d'un questionnaire autoadministré en ligne implique de possibles erreurs de réponse liées à l'absence de l'effet « <i>satisficing</i> » observé en présence d'un enquêteur. Ces erreurs peuvent conduire à une sous-estimation comme à une surestimation du taux de mobilité.
	Formulation du questionnaire	Forte sensibilité au questionnaire 1) Plus les questions sont courtes et précises et plus l'indicateur final semble mesuré précisément. Une seule question intégrant différentes dimensions précises conduit à une mauvaise estimation de l'indicateur dans plus d'un cas sur deux. 2) Plus le nombre d'items proposés est élevé, plus le taux global obtenu a tendance à être élevé, et plus les écarts entre catégories semblent amplifiés. 3) Les taux obtenus sont très dépendants des formulations et du nombre d'items. Les différents concepts (voyages scolaires, linguistiques, etc.) étant diversement compris selon les listes proposées.

Source : CRÉDOC.

## Définition de la mobilité internationale

L'enquête *ad hoc* questionne le périmètre de la mobilité à l'étranger (études, travail, bénévolat, volontariat, séjour linguistique...), et notamment les séjours linguistiques. En effet, nous l'avons vu, les séjours linguistiques qui représentent une part relativement importante des séjours à l'étranger peuvent être considérés comme une mobilité par certains jeunes enquêtés ou bien assimilés à des vacances pour d'autres. De ce fait, une clarification sur la place de ces séjours est indispensable dans la définition de la mobilité internationale.

## Opter pour trois questions courtes et précises, et une liste de 7 à 9 items

L'analyse des différences entre les taux de mobilité mesurés par les différentes modalités de questionnement a montré que **la formulation de la question engendre le plus de variations** dans l'estimation du taux de mobilité internationale.

En gardant à l'esprit les limites des enquêtes/sondages en ligne présentées dans le document, la meilleure option pour estimer au mieux la mobilité internationale des jeunes consiste à mettre en place **trois questions courtes sur chacune des composantes** de la définition de la mobilité internationale (en enregistrant le motif, la durée, et l'horizon temporel du séjour) ; l'objectif étant de recueillir des réponses les plus précises possibles.

Par ailleurs, l'intégration d'une liste plus détaillée d'items sur la mobilité des jeunes permettrait de mesurer avec davantage de précision leurs comportements. Cela les aiderait également – notamment les moins diplômés – à mieux différencier et à se remémorer les types de séjour. Toutefois, il faudrait veiller à proposer **7 à 9 motifs de mobilité au maximum** afin de s'assurer que tous soient lus par les jeunes répondants.

## ANNEXE. Questionnaire « ad hoc » sur la mobilité internationale des jeunes

### CARACTÉRISTIQUES DE LA PERSONNE INTERROGÉE

**Bonjour et bienvenue ! Commençons par quelques questions pour mieux vous connaître.**

[À TOUS]

SEXE

**Q1 Vous êtes...**

- . Un homme ..... 1
- . Une femme ..... 2

[À TOUS]

AGE

**Q2 Quel est votre âge ? Si <18 ou >30 alors FIN**

    |    |    ans

Le CRÉDOC a été mandaté par la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) pour la réalisation d'une étude concernant les opinions et les modes de vie de la population. L'étude permettra de mieux comprendre les conditions de vie dans un ensemble de domaines : loisirs, logement, regard sur l'avenir...

Votre participation à cette étude est strictement volontaire et peut s'arrêter librement à tout moment. L'étude sera conduite dans le respect du code de déontologie Market Research Society (MRS) des sociétés d'étude de marché. Vos réponses seront utilisées uniquement dans le cadre de l'étude.

Votre avis compte ! Exprimez-vous au travers de cette enquête !

[À TOUS]

DIPLOME

**Q3 Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?**

- . Aucun diplôme .....1
- . BEPC, Brevet des collèges .....2
  - . CAP, BEP ou équivalent .....3
  - . BAC général, technologique, professionnel ou équivalent .....4
  - . Bac +2 (Deug, DUT, BTS, ...) .....5
  - . Bac +3 (Licence, ...) .....6
  - . Bac +4 (Maîtrise, Master 1, ...) .....7
  - . Bac +5 et plus (DEA, DESS, Master 2, grandes écoles, doctorat, ...) .....8

[À TOUS]

ZEAT - REG22 - REG13 - UU - DEPT

**Q4 Quel est votre code postal ?**

**Q5 Quel est le nom de votre commune de résidence ?**

**Si vous avez plusieurs domiciles, il s'agit de votre domicile principal ou celui où vous résidez le plus souvent**

**Recode : ZEAT ; région ; département ; rural / 2 000 à moins de 200 000 hab / 200 000 et plus**

[À TOUS] EXERCEPRO

**Q6 Exercez-vous ou avez-vous déjà exercé un emploi rémunéré ?**

- |             |   |
|-------------|---|
| . Oui ..... | 1 |
| . Non ..... | 2 |

[À TOUS] SITUACT

**Q7 Poser l'item 1 que si Q6=1 Quelle est votre situation actuelle ? Vous êtes ...  
(Si vous êtes en congés maladie de courte durée ou en congé maternité, déclarez votre situation principale)  
(Une seule réponse possible)**

- |   |   |
|---|---|
| . En emploi .....   | 1 |
| . Étudiant ou élève, sans activité professionnelle .....  | 2 |
| . Étudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance.....   | 3 |
| . Au chômage .....  | 4 |
| . Sans activité et vous ne recherchez pas d'emploi.....   | 5 |
| . Invalide ou malade de longue durée .....  | 6 |
| . Volontaire (service civique, service volontaire européen (SVE), volontariat humanitaire de solidarité internationale (VSI), ...). | 7 |

[SI SITUACT=1,3] SITUEMP1 - SITUEMP3

**Q8 Si Q7=1 ou 3 Et plus précisément, concernant votre situation actuelle, êtes-vous :  
(Plusieurs choix possible)**

- |  |   |
|--|---|
| . À votre compte .....   | 1 |
| . Salarié en contrat à durée indéterminée (CDI, hors contrat aidé) .....                       | 2 |
| . Salarié en contrat à durée déterminée (CDD, hors contrat aidé).....                          | 3 |
| . Salarié en intérim .....   | 4 |
| . Salarié en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) .....             | 5 |
| . Salarié en contrat aidé (emploi d'avenir, contrat unique d'insertion (CUI), contrat starter) | 6 |

[SI EXERCEPRO=1] PCSDET - PCS8

**Q9 Si Q6=1 Quelle est votre profession actuelle ou, si vous ne travaillez plus, quelle était la dernière profession que vous avez exercée ?**

**Recode PCS en 6 positions** (agri exploitant, profession indépendante, cadre sup, prof inter, employé, ouvrier)

**MODULE 1 (LE SONDE EST CHOISI ALÉATOIREMENT ET SI SÉLECTIONNÉ NE RÉPOND PAS AU MODULE SUIVANT**

[MODULE 1]

SEJINTER

**Q10 Au cours de votre vie, vous êtes-vous déjà rendu à l'étranger ?**

- . Oui ..... 1  
 . Non ..... 2

[MODULE 1, Q10-1]

CEREQ

**Q11 Depuis votre entrée au CP et jusqu'à la fin de vos études, avez-vous réalisé un séjour à l'étranger hors vacances ou activités de loisirs ?**

- . Oui, une fois ..... 1  
 . Oui, plusieurs fois ..... 2  
 . Non ..... 3

[MODULE 1, Q10-1]

MOTIFDEP

**Q12 Depuis votre entrée au CP et jusqu'à la fin de vos études, avez-vous réalisé un séjour à l'étranger hors vacances ou activités de loisirs) ?**

	Oui	Non
1. Pour suivre <b>une partie de vos études, de votre scolarité</b>	1	2
2. Pour effectuer <b>un voyage scolaire</b> : échange, séjour éducatif ou linguistique, avec votre établissement scolaire	1	2
3. Pour effectuer <b>un séjour linguistique</b> avec un organisme <b>indépendant de votre établissement scolaire</b>	1	2
4. Pour faire <b>un stage en entreprise</b>	1	2
5. Pour occuper <b>un emploi avec un contrat en alternance, un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage</b>	1	2
6. Pour occuper <b>un emploi</b> en CDI, CDD ou en indépendant	1	2
7. Pour <b>chercher</b> un emploi lors de votre séjour	1	2
8. Pour faire un <b>volontariat</b> international en entreprise / en administration / de solidarité (contrat de VIE ou VIA)	1	2
9. Pour faire un <b>volontariat</b> de solidarité internationale (contrat de VSI) ou un contrat du Corps européen de solidarité	1	2
10. Pour faire une mission de <b>bénévolat</b> , un <b>chantier</b>	1	2
11. Pour passer des <b>vacances</b>	1	2
12. Autres, précisez	1	2

[MODULE 1, Q10=1]

DUR

**Q13 (Pour chaque ligne cochée en Q12) Quelle a été la durée du séjour à l'étranger le plus long que vous ayez effectué pour < poursuivre vos études / un voyage scolaire / un séjour linguistique ...> ?**

- . Moins de 14 jours consécutifs ..... 1
- . Entre 15 jours consécutifs et 3 mois ..... 2
- . Entre 3 mois et moins de 6 mois ..... 3
- . Entre 6 mois et moins d'un an ..... 4
- . Plus d'un an ..... 5
- . Ne sait pas..... 6

[MODULE 1, Q10=1]

PAYS

**Q14 (Pour chaque ligne cochée en Q12) Dans quel pays a eu lieu ce séjour le plus long pour < poursuivre vos études / un voyage scolaire / un séjour linguistique ...> ?**

- . Filtre déroulant pays .....

[MODULE 1, Q10=1]

DATE

**Q15 (Pour chaque ligne cochée en Q12) À quelle date a commencé ce séjour pour < poursuivre vos études / un voyage scolaire / un séjour linguistique ...> ?**

- . Menu déroulant mois .....
- . Menu déroulant année .....

[MODULE 1, Q12=11]

BENEVO\_CAD

**Q16 Dans quel cadre avez-vous effectué cette mission de bénévolat ?**

Plusieurs réponses possibles

- . Avec un organisme proposant des chantiers de jeunes ou des missions d'entraide à l'étranger (précisez lequel) ..... 1
- . Avec une ONG (précisez laquelle)..... 2
- . Avec une association locale de <pays> ..... 3
- . Autre, précisez ..... 4

[MODULE 1, Q12=11]

BENEVO\_MISS

**Q17 Quelle était votre mission en tant que bénévole ?**

(Question ouverte)

<b>MODULE 2 (LE SONDE EST CHOISI ALÉATOIREMENT ET SI SÉLECTIONNÉ NE RÉPOND PAS AU MODULE PRÉCÉDENT)</b>
---

[MODULE 2]

SEJINTER2

**Q18 Au cours des 5 dernières années êtes-vous parti(e) à l'étranger pour une période de plus de 15 jours consécutifs en dehors de vos vacances (pour vos études, votre travail, faire du bénévolat...)?**

- |             |   |
|-------------|---|
| . Oui ..... | 1 |
| . Non ..... | 2 |

[MODULE 2, Q18-1]

MOTIF\_INTER2

**Q19 Au cours des 5 dernières années êtes-vous parti(e) à l'étranger pour une période de plus de 15 jours consécutifs pour...? (5 réponses possibles sauf si dernier item/ Rotation aléatoire des items sauf dernier item)**

- |   |   |
|---|---|
| . Poursuivre vos études, votre scolarité ou pour de la formation continue . | 1 |
| . Faire un stage professionnel, un apprentissage.....                       | 2 |
| . Occuper ou rechercher un emploi.....                                      | 3 |
| . Effectuer une autre mission de bénévolat ou de volontariat .....          | 4 |
| . Une autre raison en dehors des vacances, précisez .....                   | 5 |

[MODULE 2, Q19-4]

BENEVO\_CAD2

**Q20 Dans quel cadre avez-vous effectué cette mission de volontariat ou bénévolat ?**

- |  |   |
|--|---|
| . Un volontariat international en entreprise (VIE) .....   | 1 |
| . Un volontariat international en administration (VIA) .....   | 2 |
| . Un volontariat de solidarité internationale (VSI) .....  | 3 |
| . Un volontariat du Corps européen de solidarité .....   | 4 |
| . Du bénévolat via un organisme qui propose des chantiers de jeunes et des missions humanitaires (précisez lequel) ..... | 5 |
| . Du bénévolat via une association locale .....  | 6 |
| . Autre, précisez.....   | 7 |

[MODULE 2, Q19-4]

BENEVO\_MISS2

**Q21 Quelle était votre mission en tant que bénévole ?**

(Question ouverte)

[MODULE 2, Q19-2]

EMPLOI1

**Q22 Vous avez indiqué avoir occupé ou recherché un emploi à l'étranger. Plus précisément, avez-vous occupé un emploi à l'étranger ? Si oui, pouvez-vous préciser si ... ?**

- |  |   |
|--|---|
| . Vous êtes parti à l'étranger pour chercher un emploi sur place .....                       | 1 |
| . Vous êtes parti à l'étranger pour occuper un emploi que vous aviez trouvé depuis la France | 2 |
| . Vous étiez déjà à l'étranger et avez trouvé un emploi sur place .....                      | 3 |
| . Non .....  | 4 |

[MODULE 2, Q19-4]

EMPLOI\_MISS2

**Q23 Dans le cadre de cet emploi à l'étranger, quelle est ou quelle était la profession que vous exerciez (ou exercez) ?**

(Question ouverte)

[MODULE 2, Q18-1]

DUR2

**Q24 (Pour chaque type de séjour coché en Q19) Quelle a été la durée du séjour à l'étranger le plus long que vous ayez effectué pour < poursuivre vos études / un voyage scolaire / un séjour linguistique ...> ?**

- |  |   |
|--|---|
| . Moins de 14 jours consécutifs .....        | 1 |
| . Entre 15 jours consécutifs et 3 mois ..... | 2 |
| . Entre 3 mois et moins de 6 mois .....      | 3 |
| . Entre 6 mois et moins d'un an .....        | 4 |
| . Plus d'un an .....                         | 5 |
| . Ne sait pas.....                           | 6 |

[MODULE 2, Q18-1]

PAYS2

**Q25 (Pour chaque type de séjour coché en Q19) Dans quel pays a eu lieu ce séjour le plus long pour < poursuivre vos études / un voyage scolaire / un séjour linguistique...> ?**

- . Filtre déroulant pays .....

[MODULE 2, Q18-1]

DATE2

**Q26 (Pour chaque type de séjour coché en Q19) À quelle date a commencé ce séjour pour < poursuivre vos études / un voyage scolaire / un séjour linguistique ...> ?**

- . Menu déroulant mois .....
- . Menu déroulant année .....

**CARACTÉRISTIQUE DE LA PERSONNE INTERROGÉE (FIN DE DISJONCTION)**

Le questionnaire est pratiquement terminé. Nous vous remercions de votre participation.

Pour répondre à la question qui va suivre sur vos revenus nets mensuels, veuillez prendre en compte, pour tous les membres de votre foyer, toutes les rentrées d'argent : salaires, retraites, allocations chômage, primes, prestations sociales (allocations familiales, aide au logement, RSA...), pension d'invalidité, revenus du capital ... Il s'agit des revenus après cotisations sociales et après impôts à la source.

[À tous]

REVENU

**Q1 À combien s'élèvent par mois les revenus nets après impôts de l'ensemble des membres de votre foyer (les vôtres, ceux des autres personnes qui vivent avec vous dans le logement) ?**

- |                                  |    |
|----------------------------------|----|
| . Moins de 500 € par mois .....  | 1  |
| . De 500 à 999€ par mois .....   | 2  |
| . De 1000 à 1199€ par mois ..... | 3  |
| . De 1200 à 1699€ par mois ..... | 4  |
| . De 1700€ à 2199€ par mois..... | 5  |
| . De 2200€ à 2999€ par mois..... | 6  |
| . De 3000€ à 3999€ par mois..... | 7  |
| . De 4000€ et plus par mois..... | 8  |
| . Ne sait pas .....              | 9  |
| . Ne souhaite pas répondre ..... | 10 |

## MESURER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES.

### NOTE MÉTHODOLOGIQUE À PARTIR DU BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE

Dès la première édition en 2016, le baromètre DJEPVA sur la jeunesse – réalisé en ligne auprès d'environ 4 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans – a intégré un indicateur mesurant la mobilité internationale des jeunes au cours des cinq dernières années (hors vacances et pour une période de plus de 15 jours consécutifs). Toutefois, le taux de mobilité internationale estimé à partir du baromètre s'est avéré bien supérieur à celui de l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC – conduite en face à face sur la même période et auprès d'environ 400 jeunes.

Afin de corriger cette distorsion, il a donc été décidé de redresser, dès 2016, le taux de mobilité internationale obtenu dans le baromètre en ligne sur la base du taux observé dans l'enquête Conditions de vie et aspirations. Cependant un tel redressement n'a plus été possible à partir de 2021, la pandémie de la Covid-19 ayant entraîné un changement de modalité de collecte de l'enquête Conditions de vie et aspirations, passant du face à face à une interrogation en ligne.

Malgré les corrections apportées aux données dans l'édition 2023 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, l'indicateur de mesure de la mobilité semble conserver un niveau anormalement haut qui interroge sur l'exactitude de la mesure opérée à partir du baromètre.

La présente note méthodologique tente ainsi d'apporter des éléments de réponses à ce questionnement en faisant le point sur la mesure de la mobilité internationale des jeunes : en confrontant et comparant tout d'abord les indicateurs du baromètre à ceux issus d'autres sources d'enquête disponibles ; en passant ensuite en revue les risques d'erreur et impacts des différents choix méthodologiques sur l'indicateur obtenu au travers du baromètre ; et en réalisant enfin une enquête ad hoc en ligne – auprès de 1 024 jeunes âgés de 15 à 30 ans – pour tester les éventuelles erreurs de mesure liées à la formulation des questions.

In fine, quelques pistes pour améliorer la mesure de la mobilité internationale des jeunes sont proposées dans cette note.